



En partenariat avec :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER

3^{ème} Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc 2022 - 2026

**DIAGNOSTIC PPT
2022 / 2026**

**BILAN PPT
2015/2021**



INTRODUCTION

En 2006, le Conseil Régional délibérait pour la mise en valeur des espaces pastoraux de la Région. Cette délibération permettait alors aux territoires de contractualiser des Plans Pastoraux territoriaux (PPT).

L'objectif des PPT est de permettre la mise en œuvre concertée des actions de valorisation des espaces pastoraux en tant qu'espaces identitaires d'Auvergne-Rhône Alpes, jouant un rôle essentiel dans l'économie agricole et touristique des zones de montagnes et représentant un patrimoine naturel et architectural de premier plan.

La communauté d'agglomération a d'abord mobilisé un premier Plan Pastoral Territorial (PPT) sur la période 2009/2014 (695 000 € d'aides de la Région) puis d'un second PPT (616 000 € d'aides la Région) sur la période 2015/2021.

Ces premiers PPT avec des taux de consommations supérieur à 90% ont montré à la fois :

- le dynamisme des espaces pastoraux du territoire
- Les besoins sans cesse renouvelés en investissement sur le socle (accès, logement, eau) de l'activité pastorale
- La nécessité de s'adapter aux changements en cours sur ces territoires (climat, fréquentation)

La dynamique installée grâce aux 2 premiers PPT, nécessite aujourd'hui une continuité pour répondre à ces constats toujours présents et pour conserver la spécificité pastorale laitière de ce territoire.

La communauté d'agglomération Arlysère souhaite faire acte de candidature à un troisième Plan Pastoral Territorial sur la période 2022/2026.

En faisant le bilan du PPT 2015/2021 et en faisant le diagnostic des espaces pastoraux du territoire, le présent document constitue le socle de connaissances préalables à l'élaboration des fiches actions et de la maquette budgétaire d'un troisième PPT.

SOMMAIRE

(A) Bilan du Plan Pastoral territorial	3
Gouvernance et fonctionnement du dispositif pendant la période 2015 / 2021	3
Bilan qualitatif de la part des membres du comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial	4
Bilan quantitatif du PPT V2	8
(B) Diagnostic des espaces pastoraux	13
Surfaces pastorales et propriété foncière	13
Gestionnaires, troupeaux estivés et types de production	15
Eau, enjeux environnementaux et forestiers	18
Changement climatique et prédation, des enjeux à prendre en compte	23



Gouvernance et fonctionnement du dispositif pendant la période 2015 / 2021

Le PPT 2015 /2021 en quelques lignes :

- Un contrat quinquennal entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'agglomération d'Arlysère pour soutenir l'activité pastorale
- Un contrat finançant des investissements matériels et immatériels (en dehors des outils de production)
- Un contrat PPT de seconde génération (le premier contrat PPT a été mis en place entre 2010 et 2014).
- Des orientations déclinées en fiches actions pour guider les porteurs de projets dans leurs démarches

Fonctionnement du Comité de Pilotage (copil) :

L'ensemble des acteurs concernés par les espaces pastoraux sont réunis autour de la table pour échanger sur les projets d'aménagements pastoraux :

- Les acteurs du pastoralisme représentant les porteurs de projets (AFP, SICA, GP...)
- Les structures d'appui technique aux éleveurs (SEA, CASMB)
- Les collectivités
- Les financeurs et les représentants de l'administration (Etat, Région, Département)
- Des représentants de l'environnement

Rappel des choix du territoire Arlysère

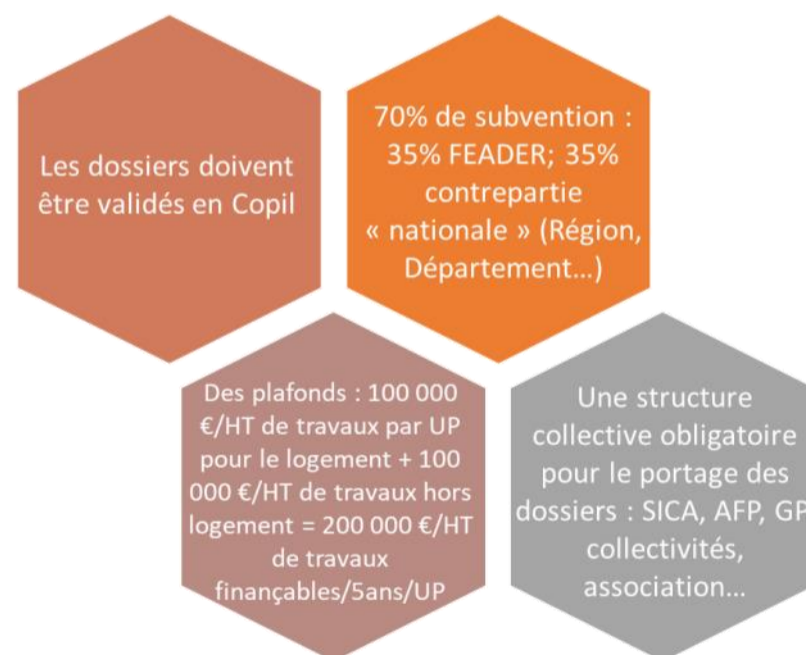
Gouvernance :

- ① Raisonner les PRIORITES par des MONTANTS DIFFERENCIES alloués par action.
- ② Renforcer la GOUVERNANCE du copil PPT pour aller vers un copil « pastoral » en raisonnant TOUS FINANCEURS CONFONDUS
- ③ Favoriser l'ECHANGE D'INFORMATION ET LES SYNERGIES avec les autres acteurs (remontées mécaniques, offices du tourisme, forêts publiques et privées) et contrats de territoires.
- ④ Favoriser les « bonnes » décisions : encourager des investissements cohérents avec les logiques de développement du territoire.

Investissement et ingénierie :

- ① Maintenir une MONTAGNE VIVANTE et HABITEE : apporter un soutien financier fort (par les montants alloués) aux projets de logement (chalets) et d'alimentation en eau.
- ② Pérenniser, encourager l'ACTIVITE LAITIERE : favoriser (par les montants alloués) la création et l'amélioration d'accès aux territoires pastoraux
- ③ Favoriser la mise en œuvre d'OUVRAGE COLLECTIFS (accès et eau) dans la priorité donnée aux projets.
- ④ Soutenir l'ACCES A L'EAU (par les montants alloués)
- ⑤ Encourager les ORGANISATION PASTORALES COLLECTIVES (AFP/

PRINCIPALES REGLES DU PPT



18 Copils lors du PPT 2015-2021 dont 6 en 2021



Nombre de personnes présentes en moyenne : 11 à 12 personnes



Entre 1 et 9 dossiers validés par Copil (3 en moyenne)

Année	Nombre de Copils
2015	1
2016	3
2017	2
2018	2
2019	1
2020	3
2021	6



Bilan qualitatif de la part des membres du comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial

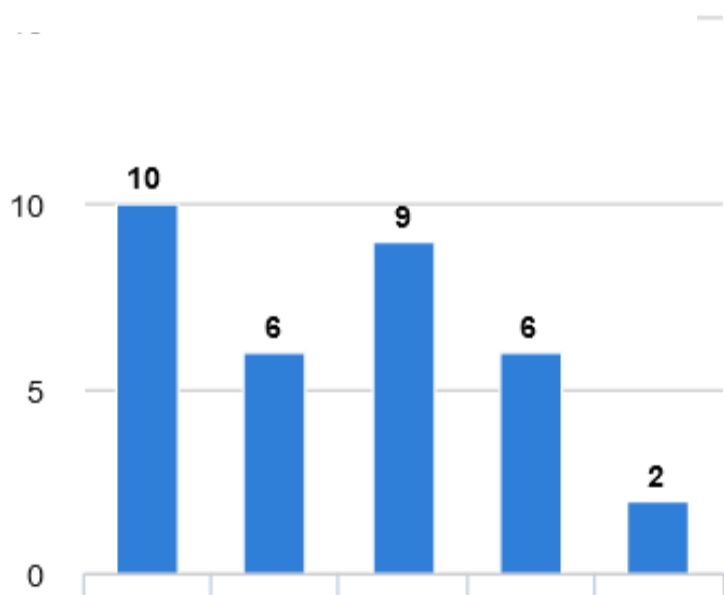
Après presque 6 années de fonctionnement du comité de pilotage, dans le cadre du bilan du PPT 2015 / 2021 et de l'écriture du PPT 2022/ 2026, une enquête en ligne a été proposée aux membres du comité de pilotage du Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc. **11 personnes ont pris le temps de répondre** sur 20 personnes enquêtées.

NB : les personnes enquêtées sont celles qui ont constitué le comité de pilotage pendant la période 2015/2020. Une part du comité de pilotage ayant été renouvelé en 2021 suite aux élections municipales.



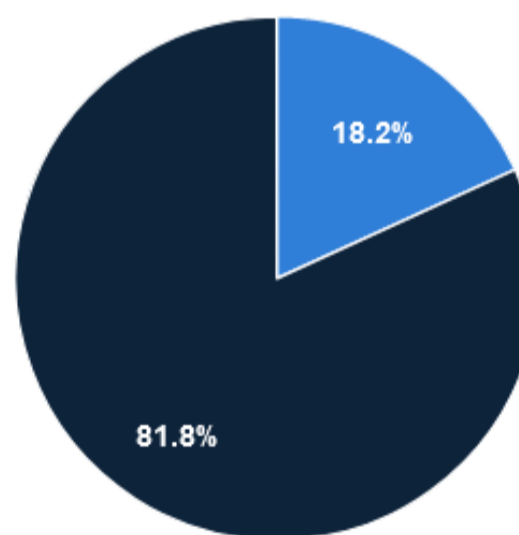
Résultats de l'enquête en ligne pour les Membres du Copil

Quelle a été la motivation de votre participation au comité de pilotage du PPT du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc?



participer à la prise de décisions	10
mieux connaître les autres acteurs locaux	6
être informé(e) de ce qui se passe sur le territoire	9
bénéficier d'un financement	6
autre	2

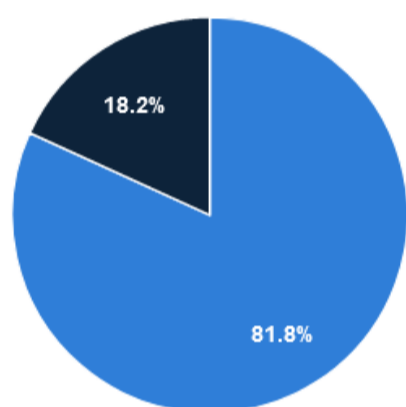
La fréquence des réunions est-elle :



très satisfaisante	2
satisfaisante	9

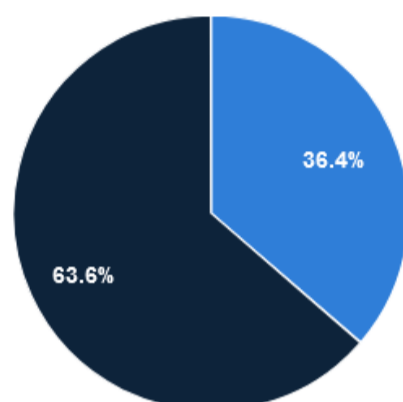


Selon vous, la composition du Comité de Pilotage est-elle représentative des acteurs impliqués autour du pastoralisme ? (GP, AFP, pastoralisme, chasse, forêt, services pastoraux, tourisme, environnement, eau, Etat, Département..)



Oui	9
Non	2

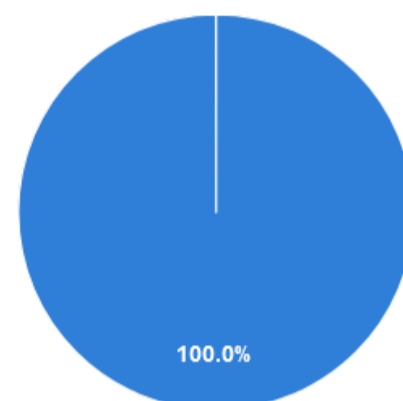
Comment jugeriez-vous l'ambiance générale des réunions des comités de pilotage ?



Très bonne	4
Bonne	7

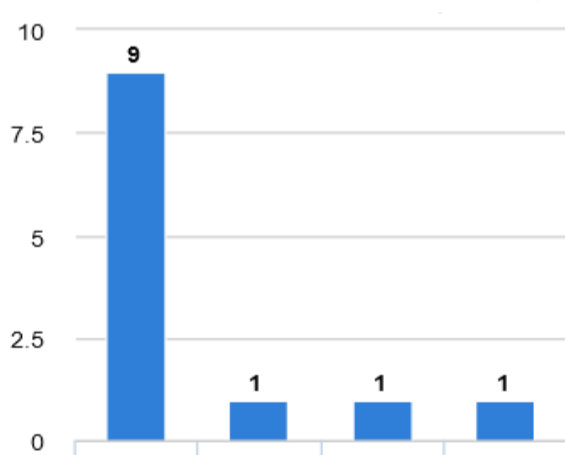
« Trop d'élus communaux »
« Il serait intéressant qu'il y ait plus d'alpagistes »

Le déroulement des réunions du Comité de Pilotage favorise-t-il, selon vous, la qualité des débats et la liberté d'expression de chacun ?



Oui	11
-----	----

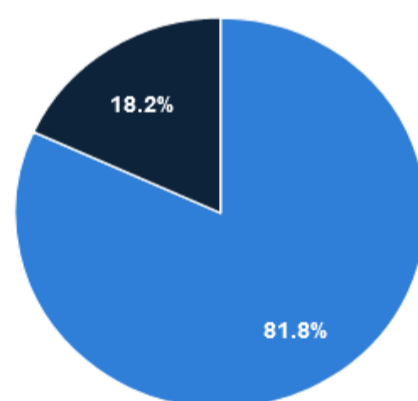
Les temps d'échange sur chaque projet vous semble-t-il :



Satisfaisants	9
Trop longs	1
Inégalement répartis	1
Autre	1

« Nous pouvons toujours faire mieux, mais avec les temps qui courent, il ne faut pas être trop gourmands !! échanges bien maîtrisés »

Comment percevez-vous le comité de pilotage :



C'est un moment d'échange et de débat (discussions collectives bénéfiques au projet)	9
C'est un lieu d'information	2

Quels sont pour vous, les principaux atouts du Comité de Pilotage?

Lieu de **partage d'avis** et de **réflexion collective**

Échange de point de vue, débat pour la prise de position

On arrive à bien s'exprimer, à faire évoluer certains dossiers, et **on trouve toujours une solution.**

Transparence, Information, **Échange**

Suivi et montage du projet.

Suivi des travaux et réception

Echanges, informations, connaissances, **écoute**,

C'est pour **suivre l'évaluation des projets et les nouveaux projets innovants.**

C'est de se réunir qu'il y a **plusieurs points de vue.** Plusieurs idées

Répartition des acteurs professionnels sur tout le territoire

Réalisation de travaux en commun avec les communes ou les stations de ski



Quels sont pour vous, les principaux atouts du Comité de Pilotage?

« Dommage pour la convivialité que l'on ne puisse pas boire un coup... »

Longueurs parfois

Il faut **un minimum de connaissances de son propre territoire, pour construire de bons débats et y être actif, pour lui et ses Alpagistes, qui attendent un bon résultat !!!**

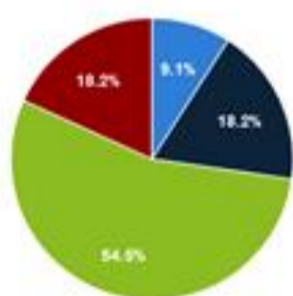
On ne connaît pas l'avis de l'Alpagiste, la finalité de son traitement et la réalisation de son projet !!

Un pt questionnaire de finalité pour chaque dossier, afin d'améliorer si besoin !!

non !!!???

Trop d'élus autour de la table **ne connaissant pas obligatoirement le fonctionnement du pastoralisme.**

Le contenu des fiches de synthèse des projets envoyées avant les comités est :



1	1
2	2
4	6
5	2

Qu'est-ce qui vous aiderait à mieux vous prononcer sur les projets ?

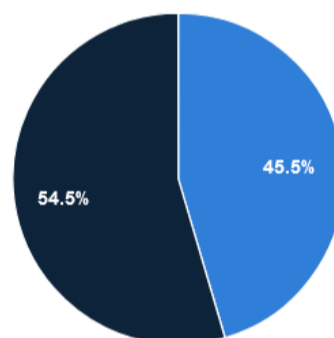
« Un échange préalable avec les équipes d'animation nous permettrait de cibler plus facilement les points liés à la gestion des milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides) qui nous concernent. L'équipe n'est en effet pas toujours disponible pour assister aux COPIL.

Peut-être de temps en temps, **pouvoir voter sur certains projets délicats, éventuellement pouvoir voter à huis-clos.**

Je trouve que le travail réalisé en amont est super !! Merci à eux !! Les avoir à l'avance pour mieux réfléchir.

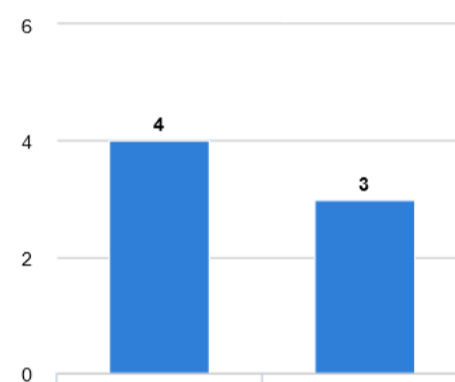
Visites sur le terrain ».

Après leur validation en Comité de pilotage, souhaiteriez-vous plus d'informations sur les projets validés ?



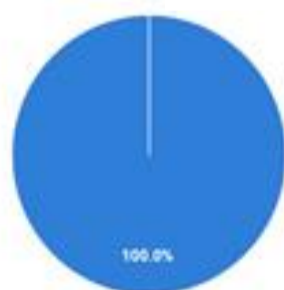
Oui	5
Non	6

Si oui, sous quelle forme ?



Visite de terrain	4
Compte-rendu photo	3

Que pensez-vous de l'animation du COPIL ?



Satisfaisante	11
---------------	----

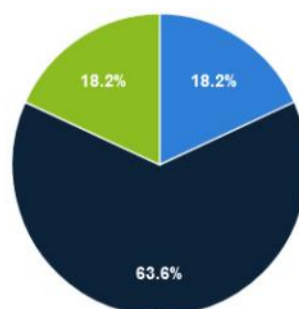
Quels seraient les points à améliorer pour un meilleur fonctionnement ?

Animation, vivante, pratique, je ne vois pas plus avec le temps que nous avons, juste VIVEMENT que nous nous revoyons en présentiel !!

Je pense que tous nous partageons cette envie !!

Plus de POWER POINT

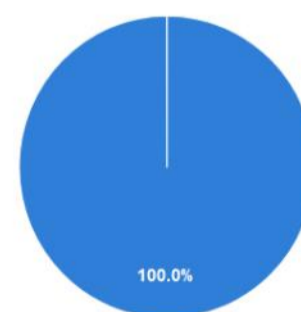
Les projets validés par le comité de pilotage, depuis la mise en place de la démarche PPT, vous semblent-ils en adéquation avec les enjeux du pastoralisme de votre territoire ?



3	2
4	7
5	2

Pas du tout en adéquation 1 2 3 4 5 Vraiment en adéquation

Selon vous, les relations entre les différents acteurs impliqués autour du pastoralisme ont-elles évolué depuis la mise en place des PPT ?



Oui	11
-----	----

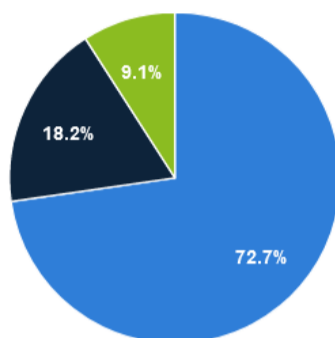


La mise en place du PPT vous a-t-elle permise de connaître de nouveaux acteurs du territoire ?



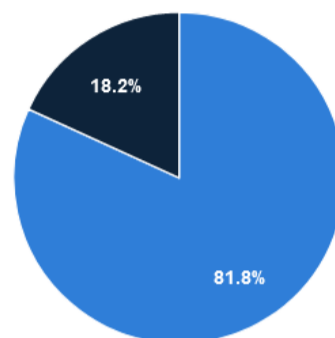
Oui	11
-----	----

Selon vous, la mise en place du PPT vous a-t-elle permis d'amorcer des habitudes de travail en partenariat ?



Oui, tout à fait	8
C'est un début	2
Pas plus qu'avant	1

Connaissez-vous les objectifs poursuivis par le Plan Pastoral Territorial du Beaufortain / Val d'Arly / Grand Arc ?



Oui	9
Non	2

« Oui depuis l'intégration du critère zones humides dans les critères d'éligibilités des projets par la Région, la question de la préservation des zones humides est prise en compte par le PPT. »

« Des acteurs et des élus identifient les acteurs et le territoire via le copil qui s'adresse d'une seule voix aux financeurs »

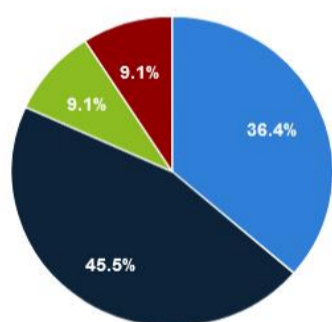
« Il y a beaucoup de représentants de différents secteurs ce qui me permet de voir une globalité »

« Quand on se rencontre quand on réfléchit ensemble »

« En travaillant avec des personnes non issues du monde agricole »

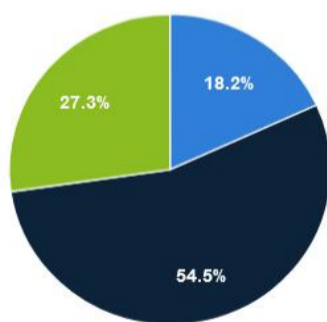
« Etude des dossiers point par point »

Selon vous, la mise en place du PPT vous a-t-elle contribué à la structuration du pastoralisme sur le territoire ?



Oui, tout à fait	4
C'est un début	5
Pas plus qu'avant	1
Autre	1

Pensez-vous que le PPT est un programme connu sur le territoire par les bénéficiaires potentiels ?



Oui tout à fait	2
Oui plutôt	6
Non pas vraiment	3

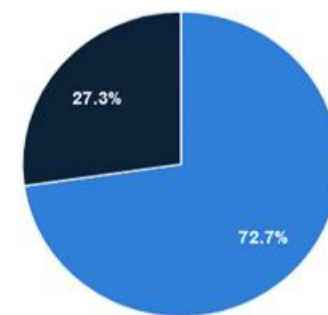
Si non, que faudrait-il améliorer pour faire connaître le programme ? Comment ?

« Mieux communiquer sur les résultats avec une petite **lettre d'information**. Et par exemple la **lettre d'information de la coop. Bulletin des communes**. »

« Pas assez, il y a toujours de la com à faire !!! là c'est un métier !!! »

« C'est toujours regrettable qu'il n'y ait pas assez de monde aux **assemblées générales**. Pour pouvoir expliquer le PTT, le déroulement des choses »

Pensez-vous qu'il y ait un intérêt de coopérer avec des territoires voisins sur certains projets pour par exemple mutualiser les moyens, réfléchir à des problématiques communes.... ?

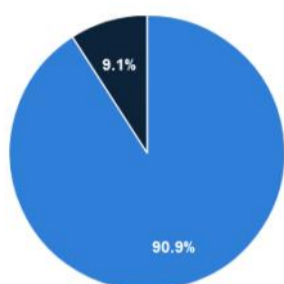


Oui	8
Non	3

« Eau, chemin, accès Faire de la signalisation. Les brochures Par rapport au tourisme et à la signalétique Routes et ressource en eau Eau, pistes, signalétique... »



Selon vous, est-ce important que le COPIL PPT puisse moduler les taux d'aides en fonction des enjeux du territoire (changement climatique, projets collectifs, types de porteurs ...) ?



Oui	10
Non	1

Si oui, selon quels critères ?

« Favorise la protection de l'environnement et la réhabilitation de terre agricole

En fonction de la **nature des projets**

Oui tout à fait selon le projet surtout sur du **collectif**.

Accès au droit à l'eau dans les Alpagnes, **mutualiser**, selon la période occupée par un Alpagiste si un autre en a besoin !!!
Idem pour que les accès soient aussi **mutualisés**, communes et surtout entre Alpagistes, période d'absence,

Amélioration des chalets les accès, l'eau et voir avec l'évolution du touristes.

Certaines améliorations sont indispensables, Eliminez le superflu

Importance du projet, s il **est collectif** ou pas ».

Quelles améliorations proposeriez-vous pour le futur PPT?

Fiches actions plus précises quant au cadre et à l'éligibilité avec potentielle répartition territorialisée des enveloppes

Encore plus mutualiser, car les fonds baissent et baisserons ENCORE !!!!

Alléger les dossiers.

Quelles sont les thématiques importantes pour vous, qui n'ont jamais été abordées dans le PPT et qui sont les enjeux de demain pour le pastoralisme ?

« La gestion de la ressource en eau est espaces liés : cours d'eau zones humides sont des points pris en compte dans le PPT - critère d'éligibilité. Toutefois, il serait nécessaire de les intégrer en amont des projets de façon à mettre en place une non dégradation durable.

La thématique **de l'amélioration et du partage des ressources en eau est** inscrit dans le Plan Climat PCAET d'Arlysère.

Attention à l'EAU encore plus !!!

Equiper les chalets en panneaux solaires, plus qu'en électricité traditionnelle, afin de préserver cette énergie !!

Arriver à **concilier le tourisme et l'agriculture.**

Le tourisme et l'agriculture / Le réchauffement climatique et la prédation.

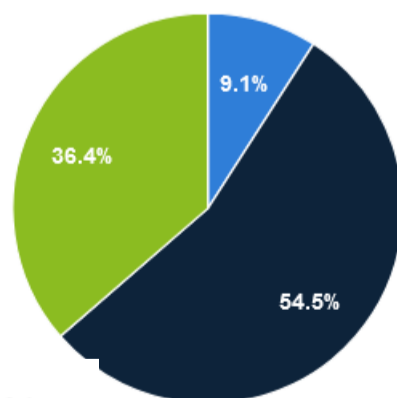
Continuez l'amélioration de la relation avec les domaines skiables. »

Fertilisation et reconquête de l'espace.

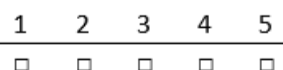
Concernant un nouveau PPT, quelles actions ou projets aimeriez-vous que le PPT puissent soutenir ? Classez les de 1 à 6 en sachant que la plus importante est la n°1

	1	2	3	4	5	6
Améliorations pastorales (amélioration de l'accès, de l'hébergement,...)	8	2	1	0	0	0
Diagnostics, études	1	2	6	0	2	0
Reconquête de l'espace	3	2	2	2	0	2
Communication, concertation, partage de l'espace	1	5	0	1	1	3
Accompagnement de la structuration collective (AFP, GP)	1	2	3	1	1	3
Acquisition foncière	1	3	1	2	1	3

D'une manière générale, jugez-vous la mise en place du dispositif PPT ?



Très insatisfaisant 1 2 3 4 5 Très satisfaisant



1	1
4	6
5	4



Rappel du Plan d'actions 2015-2020 : ou comment le territoire souhaitait mobiliser les crédits?

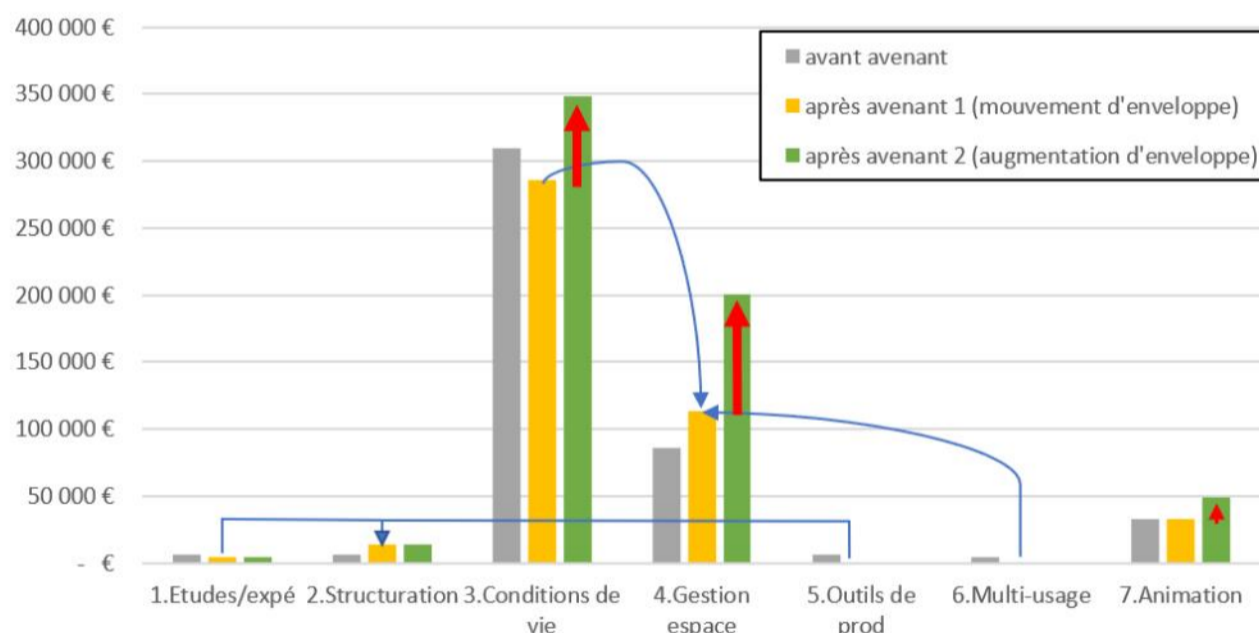
DU PPT V1 au PPT V2 : POINTS DE REPÈRES AU DEMARRAGE

- 1 Un budget total qui diminue (- 12%)
- 2 La priorité reste sur l'ACCES et le LOGEMENT, même si les budgets sont en baisse
- 3 L'EAU pour les animaux est une thématique qui prend de l'ampleur (dotation X 3,8)
- 4 Le budget reconquête baisse fortement
- 5 Le budget études est divisé par 10
- 6 Budget des actions « outils de production » « multi-usage » entièrement réalloué par avenant.

	ACTION	Montant PPT 2015-2020	Aide régionale PPT 2015-2020 après avenants	Aide régionale PPT 2010-2014 après avenant
1	Etudes et expérimentations	15 337 €	4 198 €	50 000 €
1.1	Etude et porté à connaissance	10 224 €	4 198 €	25 000 €
1.2	Expérimentations	5 113 €	0 €	25 000 €
2	Structuration collective du domaine pastoral	33 743 €	14 125 €	5 000 €
3	Amélioration des conditions de vie et de travail	883 844 €	348 617 €	433 365 €
3.1	Soutien au développement des accès principaux	338 493 €	123 421 €	186 014 €
3.2	Logement des hommes	451 325 €	207 204 €	219 316 €
3.3	Alimentation en eau des logements	94 026 €	17 992€	28 035 €
4	Gestion durable de l'espace pastoral	244 024 €	200 340 €	103 231 €
4.1	Dessertes internes	91 453 €	64 803 €	17 217 €
4.2	Eau pour les animaux	122 057 €	98 139 €	25 825 €
4.3	Remise en valeur des surfaces pastorales	30 514 €	37 397 €	60 189 €
5	Outils de production	17 529 €	0 €	7 460 €
6	Multi-usage / multi-acteurs	11 686 €	0 €	40 343 €
7	Animation PPT	54 533 €	48 720 €	30 023 €
	TOTAL	1 260 696 €	616 000 €	694 999 €

⊙ Variation de l'enveloppe régionale selon les avenants

Avec 2 avenants, un dispositif qui s'adapte aux besoins du territoire.



⊙ Se comparer aux autres territoires porteurs de PPT ↓

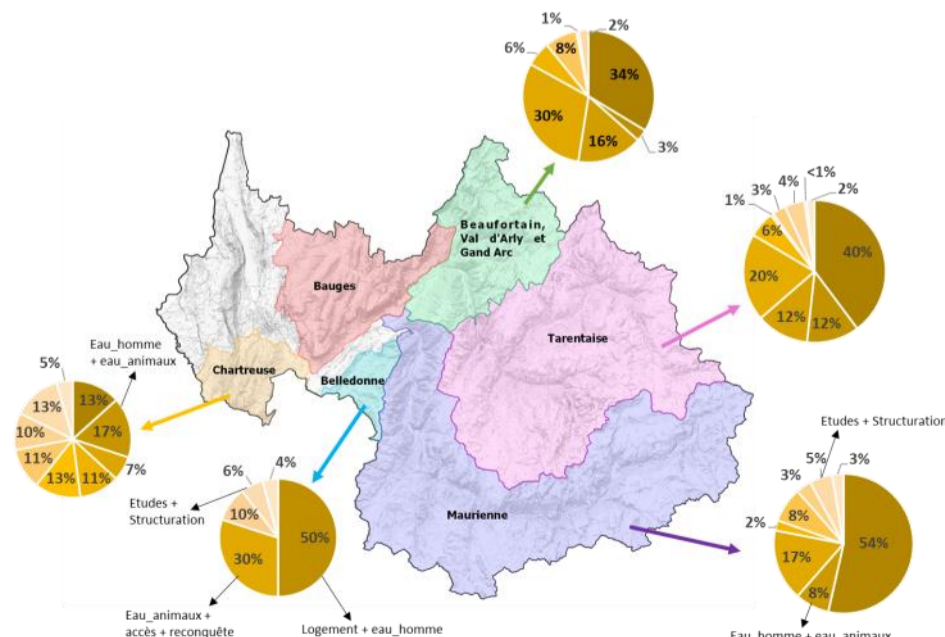
De bons taux de réalisation

Le logement, l'eau et les accès : des cibles à atteindre.

PPT	Nombre d'UP / surface	Dotation régionale	Tx de réalisation (07/21)
Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc	286 / 13 260 ha	616 000 €	86%
Maurienne	346 / 62 400 ha	850 000 €	90%
Tarentaise	252 / 55 988 ha	1 087 500 €	72%
Bauges	98 / 4 732 ha	238 000 €	86 %
Chartreuse	6 / 515 ha	157 250 €	Données manquantes
Belledonne	5 / 731 ha	340 000 €	Données manquantes

Sur l'agglomération Arlysère, des montages de projets en cours de finalisations seront validés début septembre par le copil.
Objectif : consommation enveloppe PPT = 100%

- Logement
- Eau_homme
- Eau_animaux
- Accès
- Reconquête
- Cloture/contention
- Animation
- Etude/Diagnostic/Expérimentation
- Structuration foncier
- Communication/sensibilisation

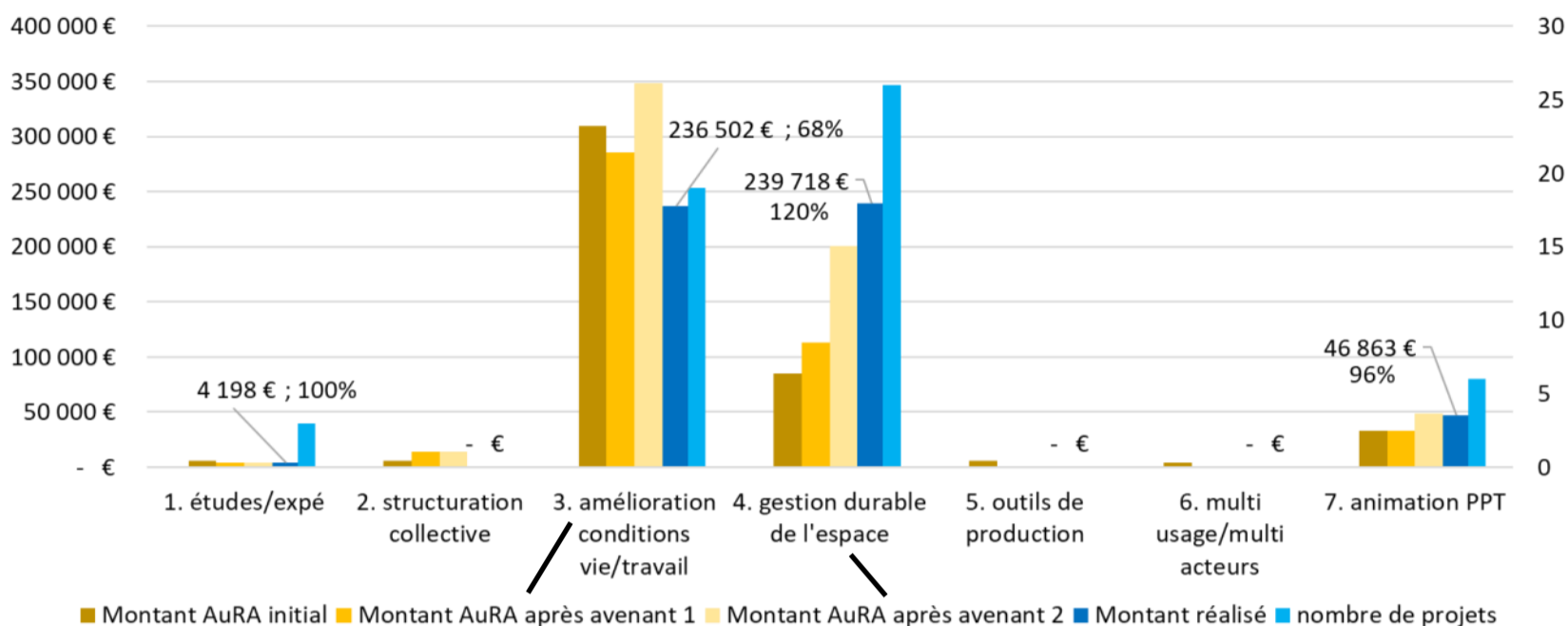




Bilan quantitatif : ou comment les crédits ont finalement été mobilisés ?

DU PROJET À LA RÉALISATION

Mobilisation des crédits régionaux par action à la date du 15/07/2021



Les actions 3 et 4 mobilisent à elles seules plus de 70 % des subventions allouées → socle de l'activité pastorale

DES CREDITS MOBILISES POUR

SE LOGER

S'ALIMENTER EN EAU ACCEDER

MAINTENIR EN HERBE



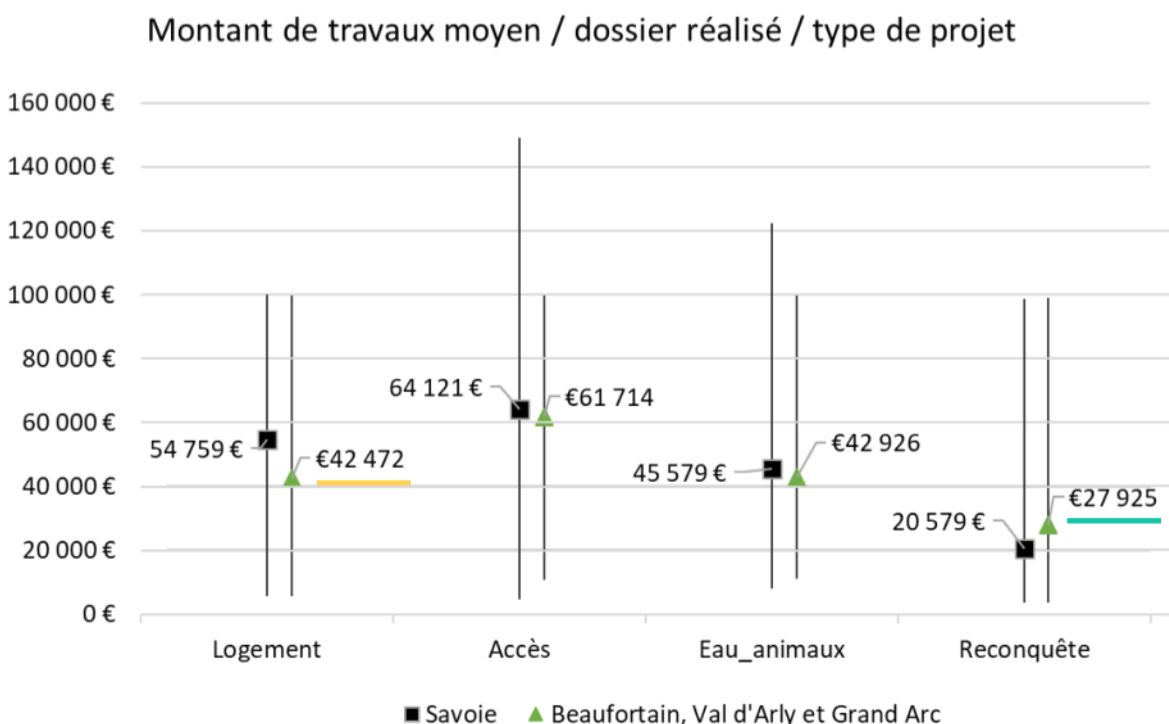
PPT Maurienne et Tarentaise : 1 Logement / 2 Accès / 3 Eau



CE QU'IL FAUT RETENIR

Une consommation cohérente des crédits excepté pour l'action 43 « gestion de l'espace » → 1 projet = 35 000 € de sub. Une utilisation des avenants pour coller au plus près des attentes du territoire

MONTANT MOYEN DES PROJETS

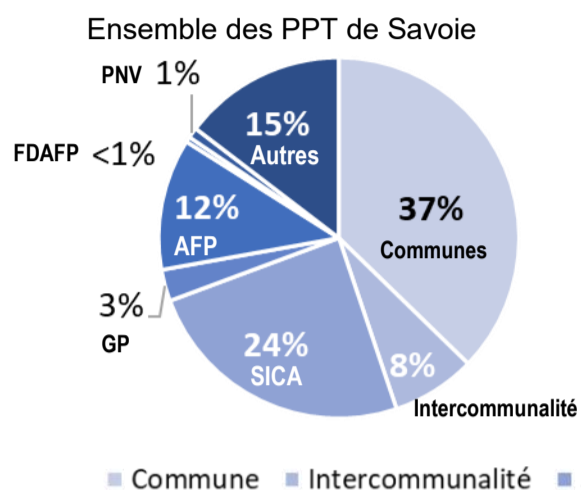


Pour l'ACCES et l'EAU, des montants de projet en cohérence avec le reste du département.

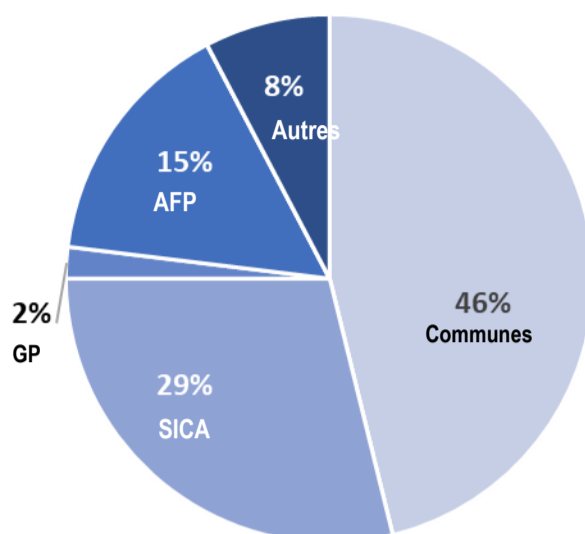
Des différences notables pour les LOGEMENTS et la RECONQUETE.

Bilan quantitatif

Qui sont les porteurs de projets?



PPT du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc



Coût moyen par projet	Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc	Savoie
Commune	38 367 €	48 337 €
Intercommunalités	15 414	43 566 €
SICA	47 027 €	44 042 €
GP	10 507 €	37 619 €
AFP	51 004 €	33 014 €
FDAFP	0	12 834 €
PNV	0	19 740 €
Autre	11 820 €	12 189 €

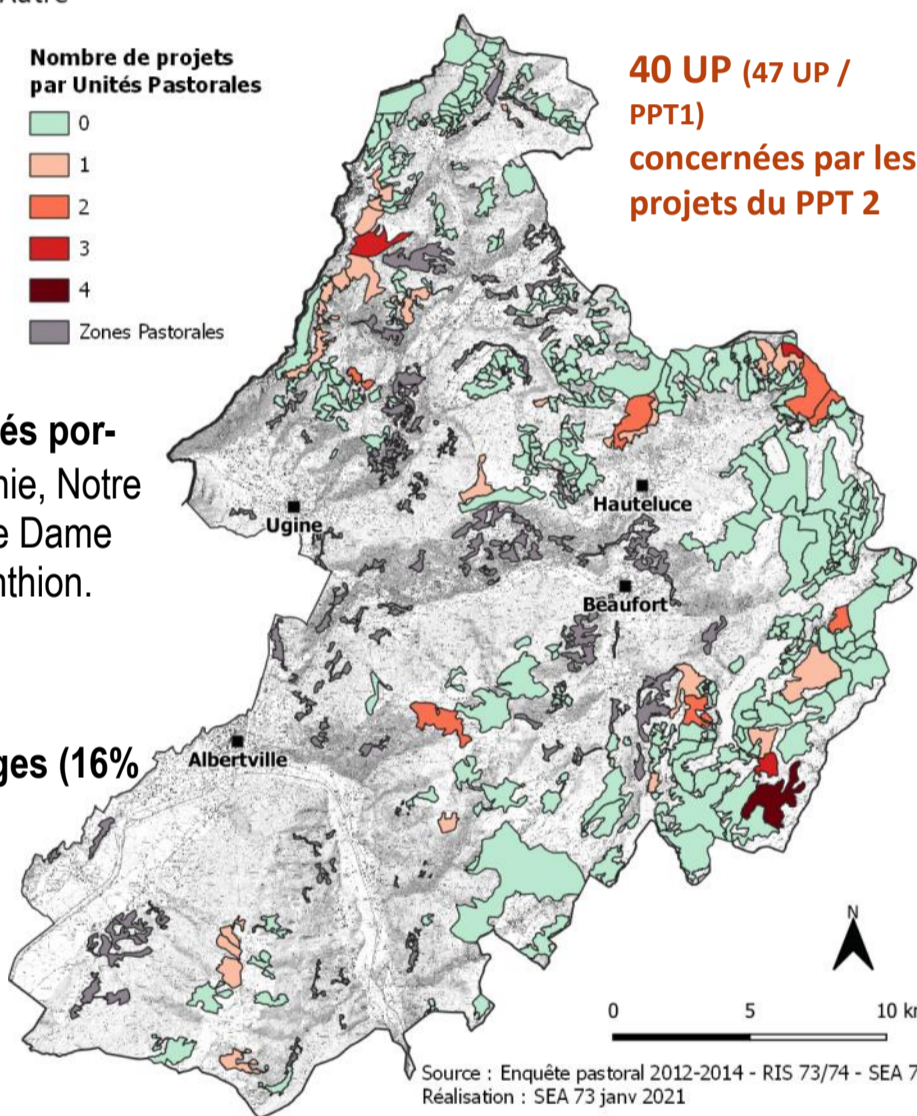
Quels territoires ont été concernés par les projets?

Commune	Nombre de projets portés par la commune	Contribution communale pour ces projets
Beaufort sur Doron	3	37 671 €
Cohennoz	1	33 59 €
Hautelucre	2	19 841 €
La BATHIE	1	78 700 €
La Giétaz	1	21 652 €
Monthion	1	29 652 €
Notre Dame de Bellecombe	1	48 57 €
Notre Dame des Millières	1	2 099 €
St Nicolas La Chapelle	6	37 230 €
Ugine	2	97 099 €
TOTAL	19	332 160 €

De nouvelles collectivités porteuses de projets : La Bathie, Notre Dame de Bellecombe, Notre Dame des Millières, Cevins et Monthion.

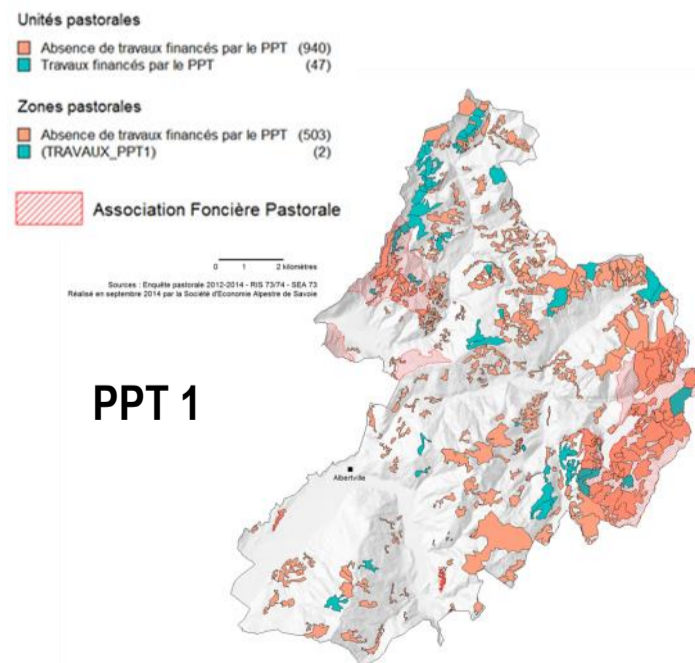
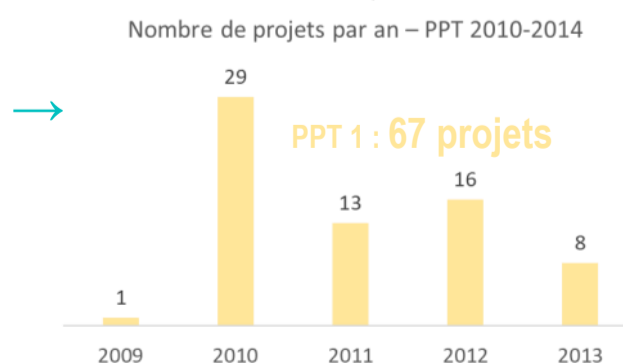
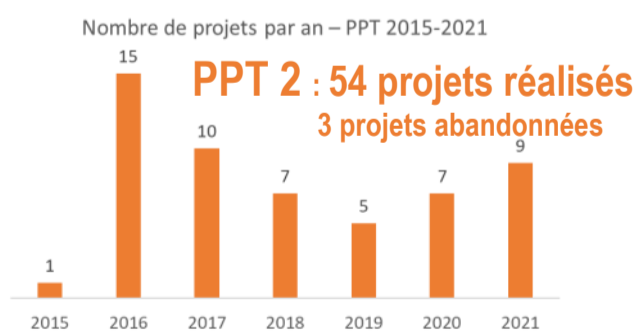
les investissements réalisés concernent 13% des alpages (16% PPT1)

→ TRÈS MAJORITAIREMENT DES ALPAGES LAITIERS (75%)



Une **Unité Pastorale** désigne ce que l'on nomme communément en Savoie les « alpages ». Il s'agit d'unités pâturées entre juin et octobre (période estivale) et valorisées par un seul gestionnaire, individuel ou collectif.

Une **Zone Pastorale** correspond aux autres surfaces pastorales qui ne sont pas uniquement pâturées durant la période estivale. Il s'agit de montagnettes ou zones intermédiaires entre le fond de vallée et l'alpage. Ces surfaces sont souvent très morcelées et une zone pastorale peut être valorisée par un ou plusieurs gestionnaires contigus, individuels ou collectifs. Elles sont uniquement valorisées par le pâturage et non fauchées.





Bilan quantitatif : qui a financé les travaux sur le territoire ?

PART DES FINANCEURS MOBILISÉS SUR L'ENSEMBLE DES PROJETS ÉTUDIÉS EN COPIL

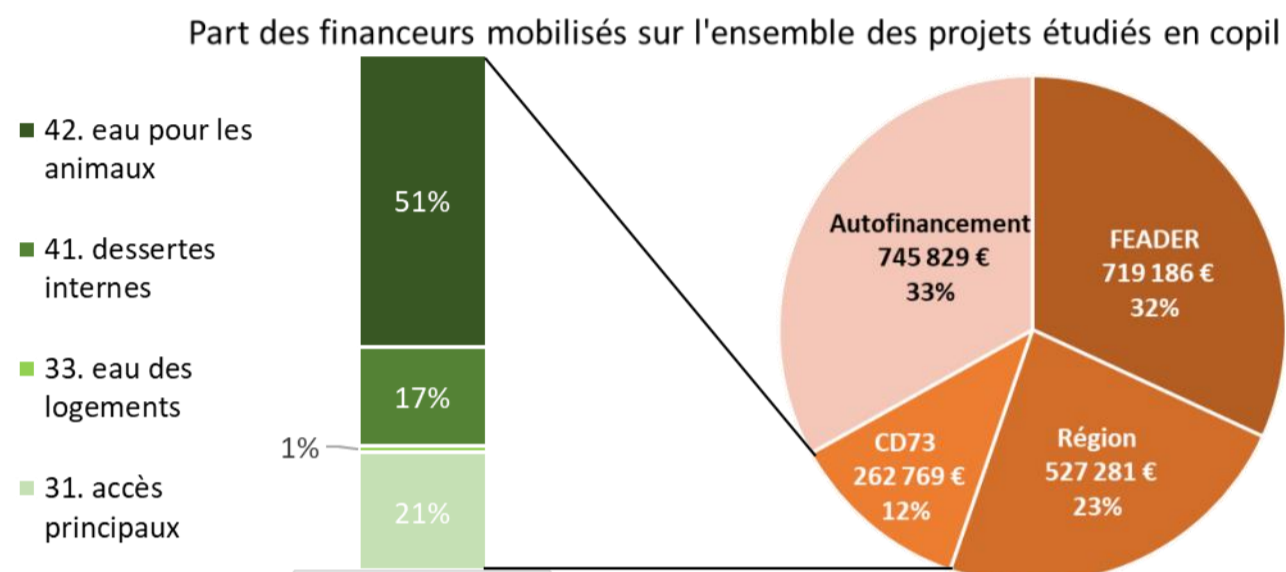
LE FEADER EST LE PLUS GROS FINANCEUR SUIVI DE LA RÉGION AURA

A AVOIR EN TÊTE

Le copil PPT est également le **lieu de validation des dossiers financés dans le cadre de la politique pastorale du Département.**

Le copil PPT est de fait le copil « Alpage » du territoire permettant **d'avoir une vision globale des projets subventionnés en alpage sur le territoire.**

Près de **2 millions d'Euros** de projets entre 2015 et 2020 sur les alpages



La présence de l'AFP du Cornet de Roselend (16 000 ha) qui peut bénéficier de subventions départementales (hors logement) également via la mesure 761, permet au territoire de valoriser et de rendre efficace (pas de concurrence) les dispositifs (PPT et financement du Département) pour satisfaire aux besoins des alpages.

Cette manière de fonctionner montre le souhait du territoire de faire du comité de pilotage PPT, un espace de dialogue convergeant pour l'ensemble des questions et financements sur les alpages du territoire de l'agglomération Arlysère.

LE FEADER EST LE PLUS GROS FINANCEUR SUIVI DE LA AURA POUR LES AUTRES PPT DU DÉPARTEMENT



	FEADER	Région	CD73	Autofinancement
Beaufortain	719 186 €	527 281 €	262 769 €	745 829 €
Tarentaise	886 638 €	784 843 €	89 968 €	890 714 €
Maurienne	870 768 €	765 338 €	191 091 €	740 106 €
Chartreuse	84 717 €	84 717 €	0 €	67 229 €
Belledonne	58 290 €	40 477 €	2 309 €	31 258 €
Bauges	196 956 €	127 343 €	69 613 €	5 105 €
Savoie	2 816 556 €	2 329 998 €	615 748 €	2 480 241 €

Financeurs publiques sur le territoire du PPT Arlysère



Les porteurs de projets sont les premiers contributeurs, via l'autofinancement apporté, au financement des projets sur le territoire de l'agglomération Arlysère. A l'échelle de la Savoie, ils arrivent en seconde position



⊙ Une **UNITE PASTORALE** est le terme utilisé en enquête pastorale pour désigner ce que l'on nomme communément en Savoie les « alpages ». Il s'agit d'unités pâturées uniquement entre juin et octobre (période estivale) et valorisées par un seul gestionnaire, individuel ou collectif.

⊙ Une **ZONE PASTORALE** correspond dans la méthodologie des enquêtes pastorales à toutes les autres surfaces pastorales qui ne sont pas uniquement pâturées durant la période estivale. Il s'agit de montagnettes ou zones intermédiaires entre le fond de vallée et l'alpage. Ces surfaces sont souvent très morcelées et une zone Pastorale peut être valorisée par un ou plusieurs gestionnaires contigus, individuels ou collectifs. Les zones pastorales recensées sont uniquement valorisées par le pâturage et non fauchées.

⊙ Une **ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE** est Association Foncière Pastorale est un regroupement de propriétaires de terrains (publics ou privé) sur un territoire agropastoral et accessoirement forestier, dont l'objectif est d'assurer la mise en valeur et la gestion des parcelles incluses dans son périmètre.

Un pastoralisme tourné vers les alpages :

→ 77% des espaces pastoraux sont des unités pastorales contre 64% à l'échelle de la Savoie.

→ Le « Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc » est le territoire avec le moins de zones pastorales en proportion.

Une structuration foncière importante via les Associations Foncières Pastorales :

→ 54% des surfaces pastorales du PPT sont intégrées dans des AFP contre 0% à 25% dans les autres PPT (moyenne de 25% à l'échelle de la Savoie).

Domaine pastoral

- Unités Pastorales
- Zones Pastorales

Associations Foncières Pastorales

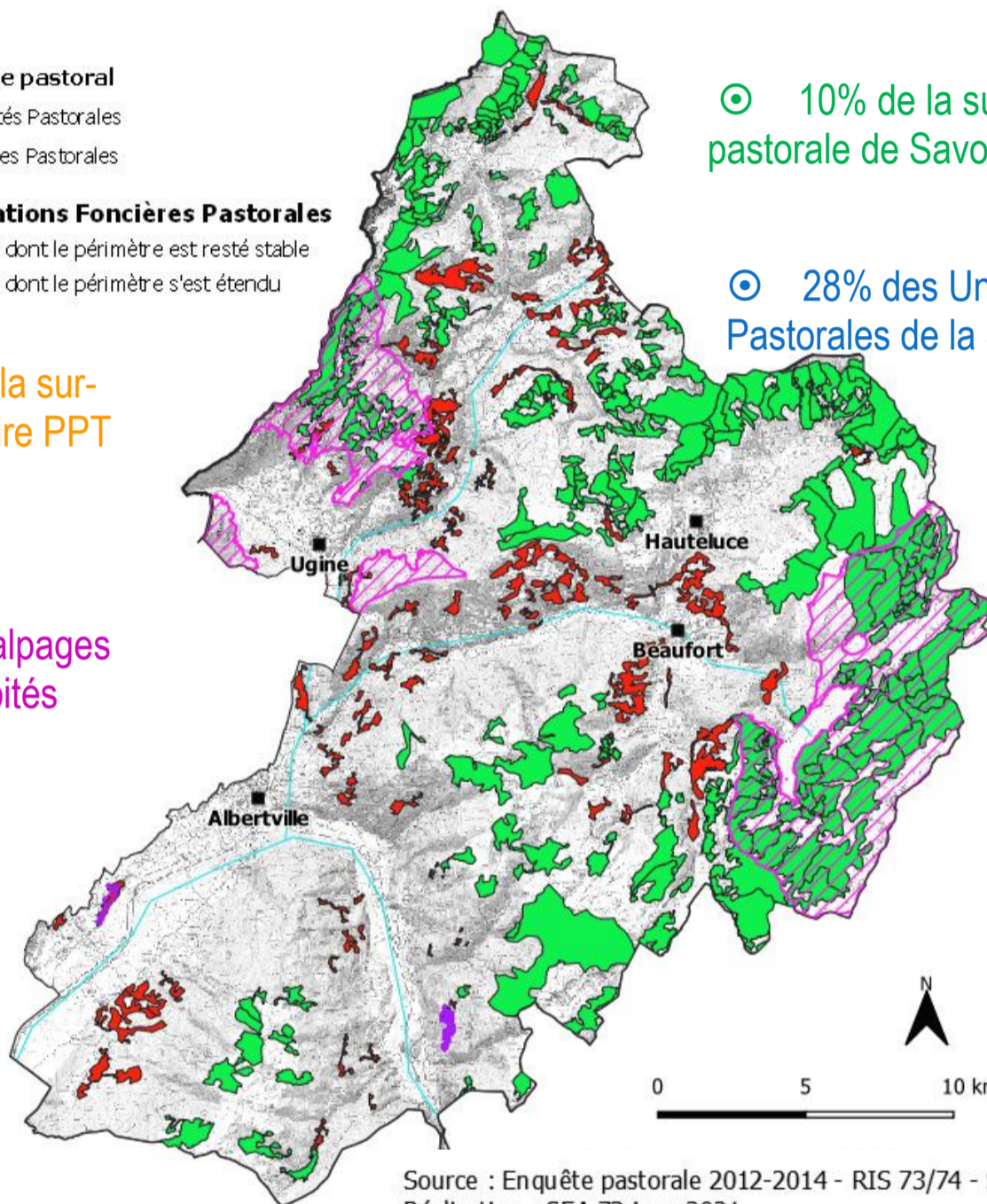
- AFP dont le périmètre est resté stable
- AFP dont le périmètre s'est étendu

⊙ 24% de la surface du territoire PPT

⊙ Peu d'alpages inexploités

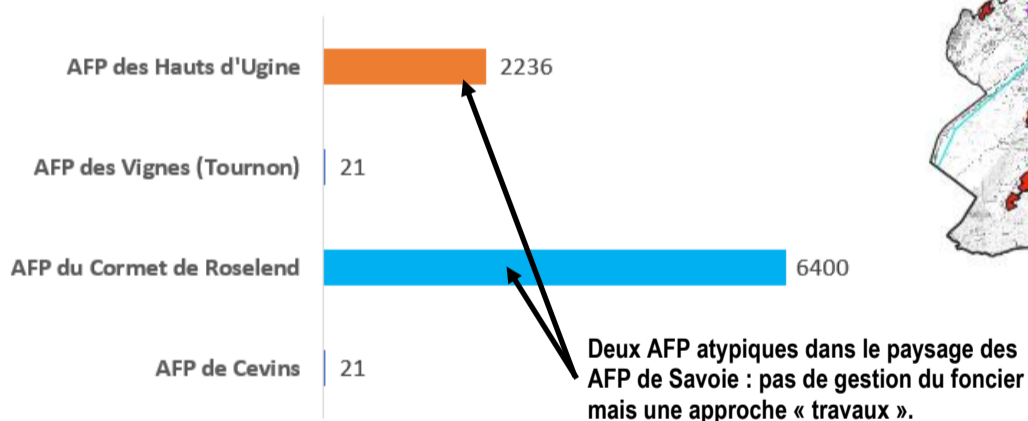
⊙ 10% de la surface pastorale de Savoie

⊙ 28% des Unités Pastorales de la Savoie



Source : Enquête pastorale 2012-2014 - RIS 73/74 - SEA 73
Réalisation : SEA 73 janv 2021

Surface des 4 AFP du territoire (ha)



	Savoie	Arlysère	Syndicat du Pays de Maurienne	Association Pays de Tarentaise Vanoise	Parc Naturel Régional du Massif des Bauges	Parc Naturel Régional de Chartreuse	Espace Belle-donne
Surfaces Pastorales	162 118 ha	15 729 ha	68 039 ha	62 978 ha	8 491 ha	2 413 ha	1 229 ha
Nombres d'UP / surface	1014 / 139 112 ha	286 / 13 260 ha	346 / 62 400 ha	252 / 55 988 ha	98 / 4 732 ha	6 / 515 ha	5 / 731 ha
Nombres de ZP / surface	573 / 23 007 ha	85 / 2 469 ha	104 / 5 639 ha	152 / 6 990 ha	112 / 33 759 ha	39 / 1 898 ha	14 / 498 ha
Nombre d'AFP / surface	40 / 40916 ha	4 / 8564 ha	25 / 16419 ha	6 / 14 755 ha	2 / 1007 ha	0 / 0 ha	3 / 169 ha

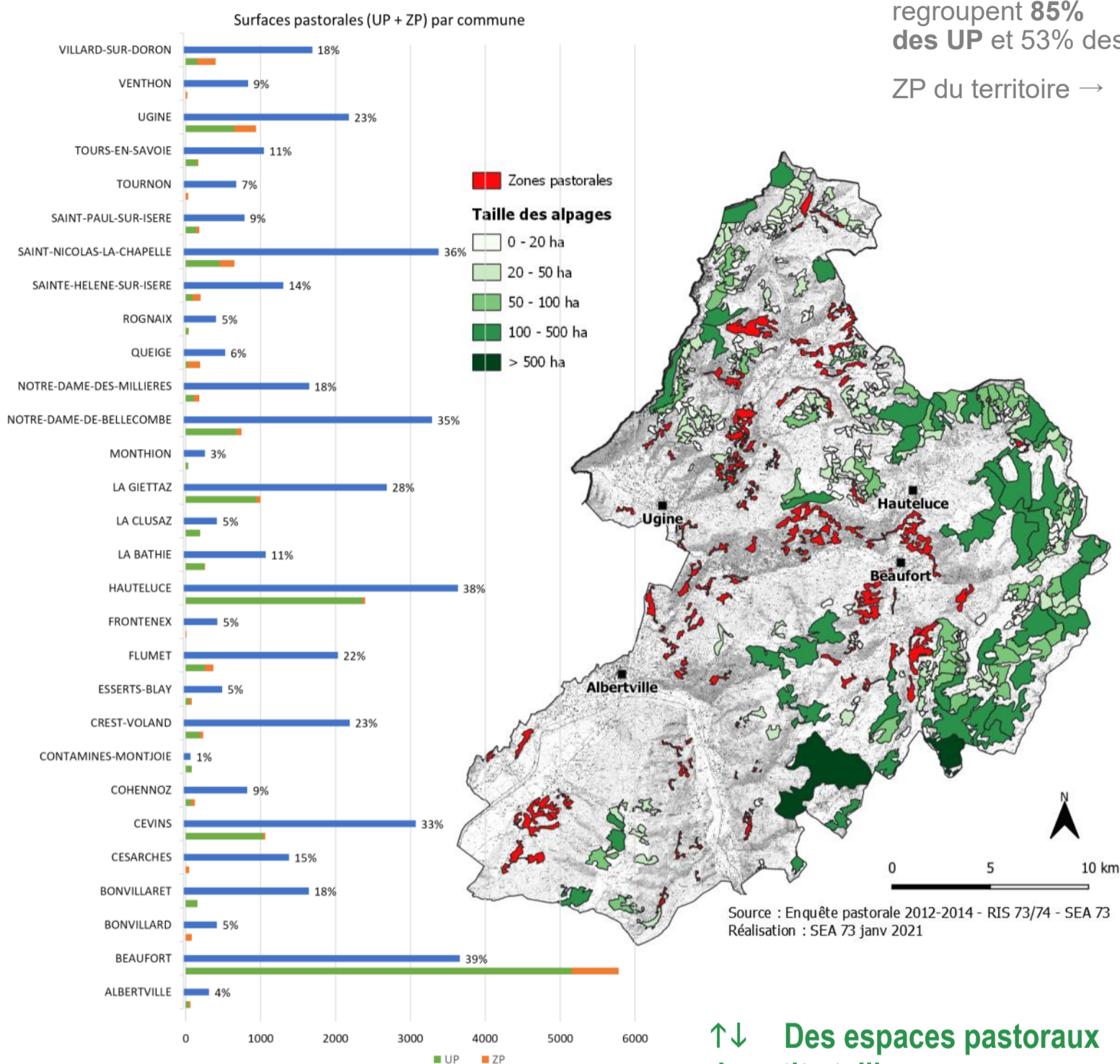
ENJEUX IDENTIFIES :

- ① L'ensemble des surfaces pastorales est considéré comme utilisé : **les marges de manœuvre sont très faibles pour mobiliser des surfaces d'alpage supplémentaires (« 6 candidats pour un alpage à Beaufort »)**. Pousser les murs n'est pas une option envisageable pour faire face à de nouveaux enjeux avec des nuances : « il y a de l'herbe qui se perd (ZP) en Val d'Arly » et des marges de manœuvre existent si on améliore la conduite agronomique (NB : « attention à l'intensification et à la dégradation de la biodiversité des surfaces en herbe ».)
- ② Les AFP du territoire, des outils intéressants pour mobiliser les financements liés au travaux en alpage sur une part non négligeable du territoire.



⊙ 6 communes ont une surface pastorale (ZP + UP) représentant plus de 25% de leur surface totale.

⊙ 7 communes regroupent **85% des UP** et **53% des ZP** du territoire →

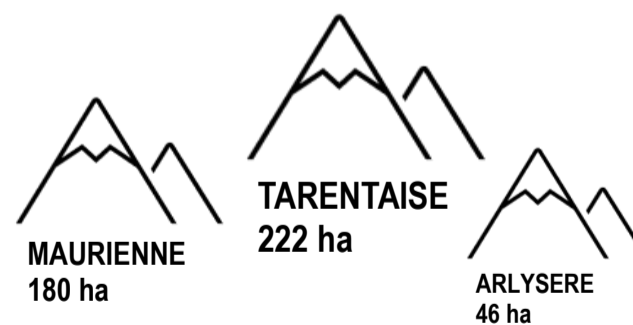
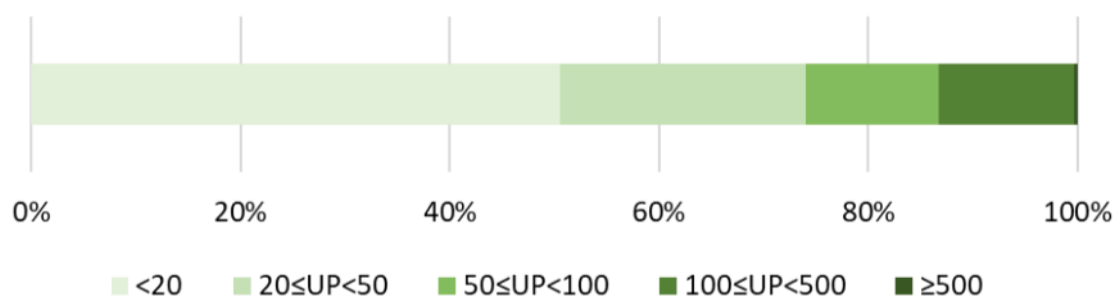


Communes	Nbr UP	Nbr ZP
Albertville	1	1
La Bathie	3	1
Beaufort	86	15
Bonvillard	0	1
Bonvillaret	1	0
Bourg St Maurice	2	0
Césarches	0	1
Cevins	7	1
Cohennoz	1	5
Crest-Voland	7	1
Essert-Blay	1	3
Feissons sur Isère	1	0
Flumet	9	7
Frontenex	0	1
La Giettaz	46	3
Granier sur Aime	3	
Hauteluze	38	2
Monthion	1	0
Montsapey	1	0
Notre-Dame-de-Bellecombe	27	4
Notre-Dame-des-Millières	1	2
Queige	1	7
Rognaix	1	1
Ste-Hélène sur Isère	1	1
St Nicolas la Chapelle	13	2
St Paul sur Isère	3	3
Tournon	0	1
Tours en Savoie	1	0
Ugine	27	7
Venthon	0	1
Villard sur Doron	5	13

⊙ En moyenne 21% des surfaces des communes du territoire ont une vocation pastorale

↑↓ **Des espaces pastoraux de petite taille**
UP : surface moyenne **46 ha**, contre 137 ha en Savoie
ZP : surface moyenne **29 ha**, contre 40 ha en Savoie

Répartition des Unités Pastorales en classes de surfaces (ha)



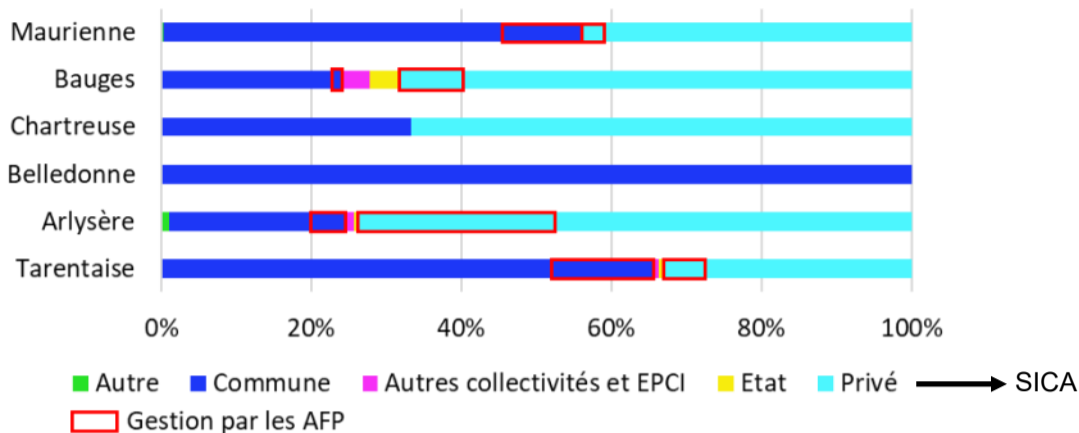
↑ Taille moyenne des UP

ENJEUX IDENTIFIES :

- 1 le territoire est hétérogène (« Unités familiales »). Toutes les communes du territoire du PPT ne sont pas concernées de la même manière par la question pastorale
- 2 Comment favoriser une approche collective (troupeaux, investissements) avec des alpages de « petite taille » ? -> nécessite de bien définir le collectif (« de quel collectif parle-t-on ? »)

↓ 74 % des alpages du territoire ont comme propriétaire principal des propriétaires privés

Propriété foncière sur les UP (% du nombre d'UP)

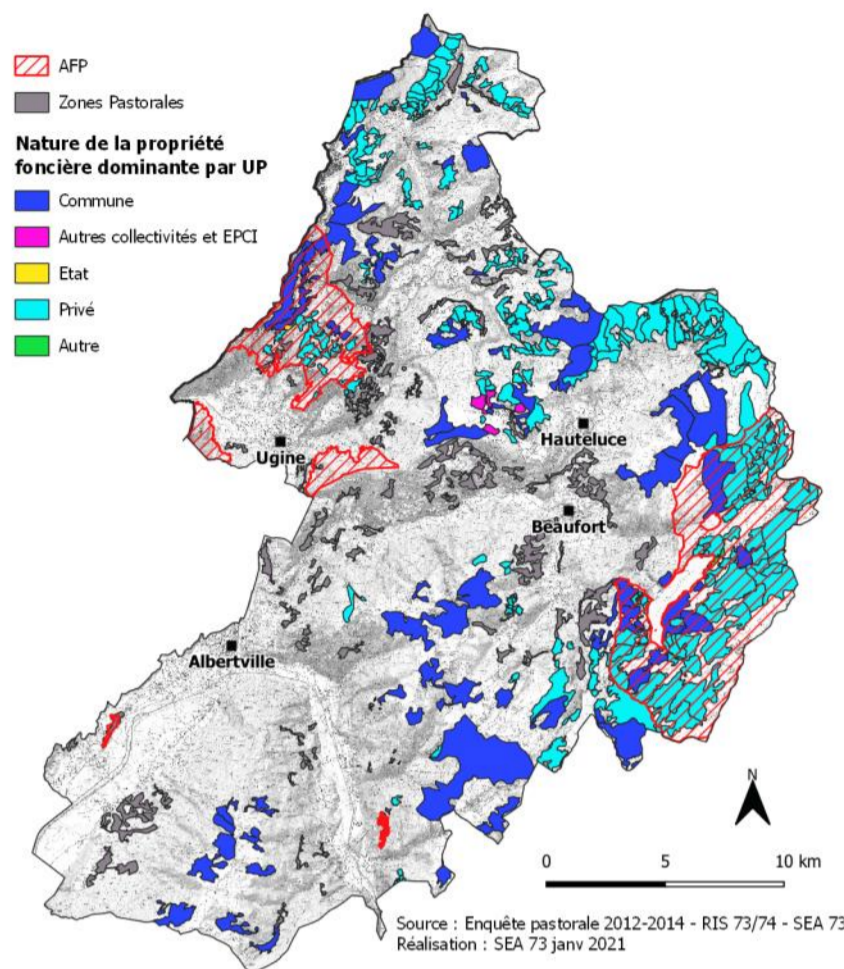


Nom

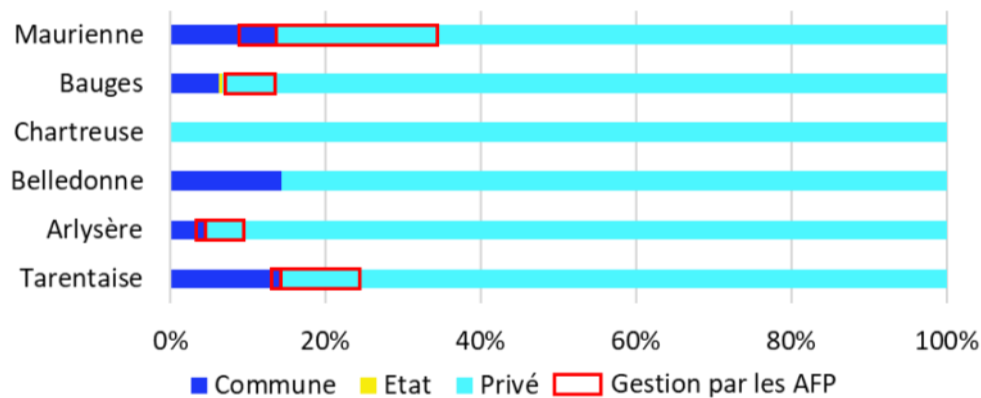
Nombre d'alpages ayant pour propriété principale une commune



← 20 communes du territoire ont au moins 1 alpage dont le propriétaire principal est la commune.



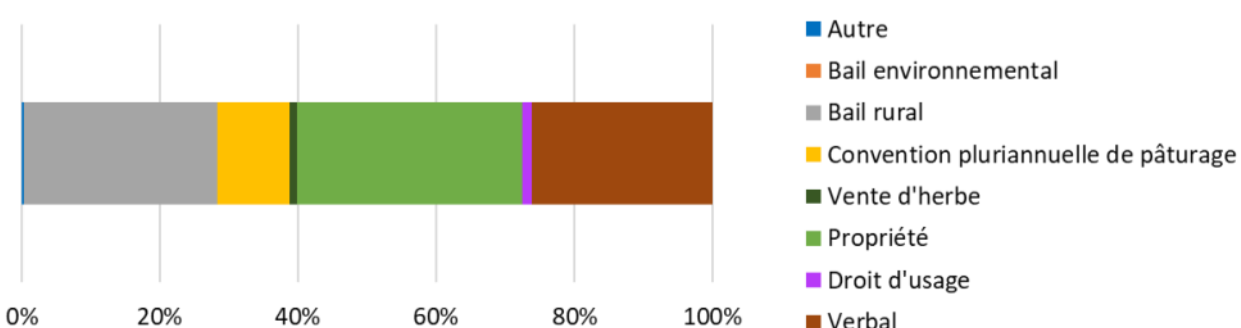
Propriété foncière sur les ZP (% du nombre de ZP)



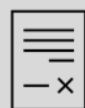
ENJEUX IDENTIFIES :

- 1 AFP et SICA deux outils importants pour accompagner les investissements sur les alpages à dominante **privée** du territoire du Beaufortain.
- 2 Les communes restent des porteurs de projets incontournables (« élus moteurs ») capables d'investir sur des projets structurants de grande ampleur.
 - Elles doivent se saisir des enjeux associés à ces espaces (informations concernant le PPT) → il est important que les communes intègrent la notion de patrimoine pour ce qui concerne les alpages et la forêt ; le PPT participe à l'effort de maintien du patrimoine.
 - Comment accompagner l'investissement sur les « petites communes » à faible revenu ET sur les communes avec un nombre importants d'alpages?
- 3 « les montagnettes dont le foncier est déjà morcellé se vendent à des touristes. Les accès réalisés pour se rendre au chalet rendent encore plus difficile l'utilisation de ces surfaces » → « il existe la solution **dans les documents d'urbanisme de ne pas permettre le changement de destination du bâti situé sur ces territoires** avec un risque fort d'abandon du bâti et de mécontentement des propriétaires.

Principaux modes de faire-valoir sur les UP du territoire



Pour mémoire :



Les alpages mobilisant des crédits PPT sur la période 2009-2020 devaient **avoir un contrat de location signés** avec les éleveurs en place.



En Tarentaise et Maurienne, plusieurs collectivités ont mobilisé les **lignes études de leur PPT pour mettre à jour répartition foncière, contrats de location et état des lieux sur leurs alpages communaux**. Travail subventionné à 80%

Un **groupement pastoral (GP)** est un regroupement d'éleveurs (plusieurs formes juridiques possibles) pour une valorisation collective des surfaces pastorales. L'agrément de « groupement pastoral » est délivré par arrêté préfectoral.

La **SICA d'alpage du Beaufortain et du Val d'Arly** (société d'intérêt collectif agricole), parmi les rares formes coopératives multi-sociétaires, associe des agriculteurs, des propriétaires et des communes.

Elle assure la maîtrise d'ouvrage des projets d'améliorations pastorales sur les alpages individuels, par délégation.

LA SICA : EN TERME D'INVESTISSEMENTS, STRUCTURE PIVOT POUR LES ALPAGES DU TERRITOIRE.

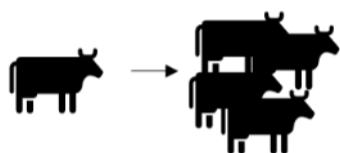
4 GROUPEMENTS PASTORAUX (8% DES UP)

pâturent sur le territoire : 2 en vaches laitières et 2 en Ovins

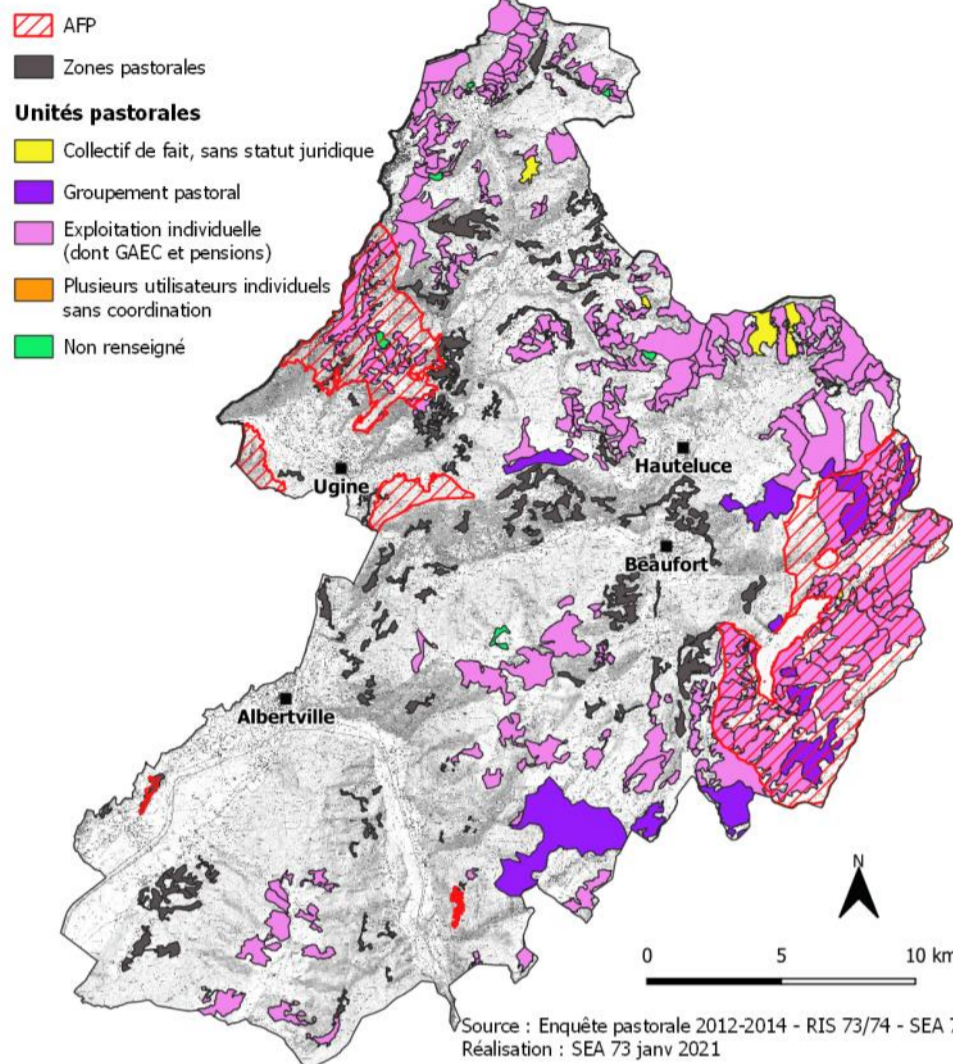
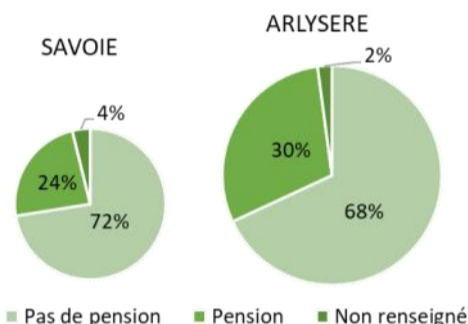


75 % DES SURFACES PASTORALES SONT GÉRÉES DE FAÇON INDIVIDUELLE

MAIS 30 % DES ALPAGES SONT CONCERNÉS PAR LA PRISE EN PENSION



UP concernées par la prise de pension



CRÉATIONS DE GP EN SAVOIE :



→ Une dynamique de création de groupements pastoraux à l'arrêt.

2 simulations PAC liées à la création de GP depuis 2015, et 4-5 projets de création de GP abandonnés avant la simulation PAC (**porteurs découragés par les effets potentiels sur les aides PAC, en particulier pour les apporteurs de foncier**)

→ Dissolutions de 12 GP

NOMBRE DE GP SUR LES TERRITOIRES PPT DE SAVOIE ET AILLEURS EN RÉGION

	Nombre et surface d'UP par type de gestionnaires									
	Collectif de fait		Groupement pastoral		Exploitation individuelle		Individuels sans coordination		Non renseigné	
Tarentaise	3	423 ha	70	26 355 ha	168	28 082 ha	1	18 ha	10	1110 ha
Arlysère	5	236 ha	11	1 847 ha	263	10 946 ha			6	74 ha
Maurienne	14	3260 ha	28	16 026 ha	284	37 766 ha	12	4958 ha	9	547 ha
Chartreuse			2	161 ha	2	186 ha			2	167 ha
Bauges	3	108 ha	7	915 ha	102	5046 ha			7	149 ha
Belledonne			2	385 ha	1	88 ha			2	257 ha

	Nombre de GP	Dont GP laitiers
Tarentaise	38	15
Arlysère	4	2
Maurienne	20	
Chartreuse	1	
Bauges	6	1
Belledonne	2	
SAVOIE	71	18
Drôme	54	
Isère	83	
Hte-Savoie	29	

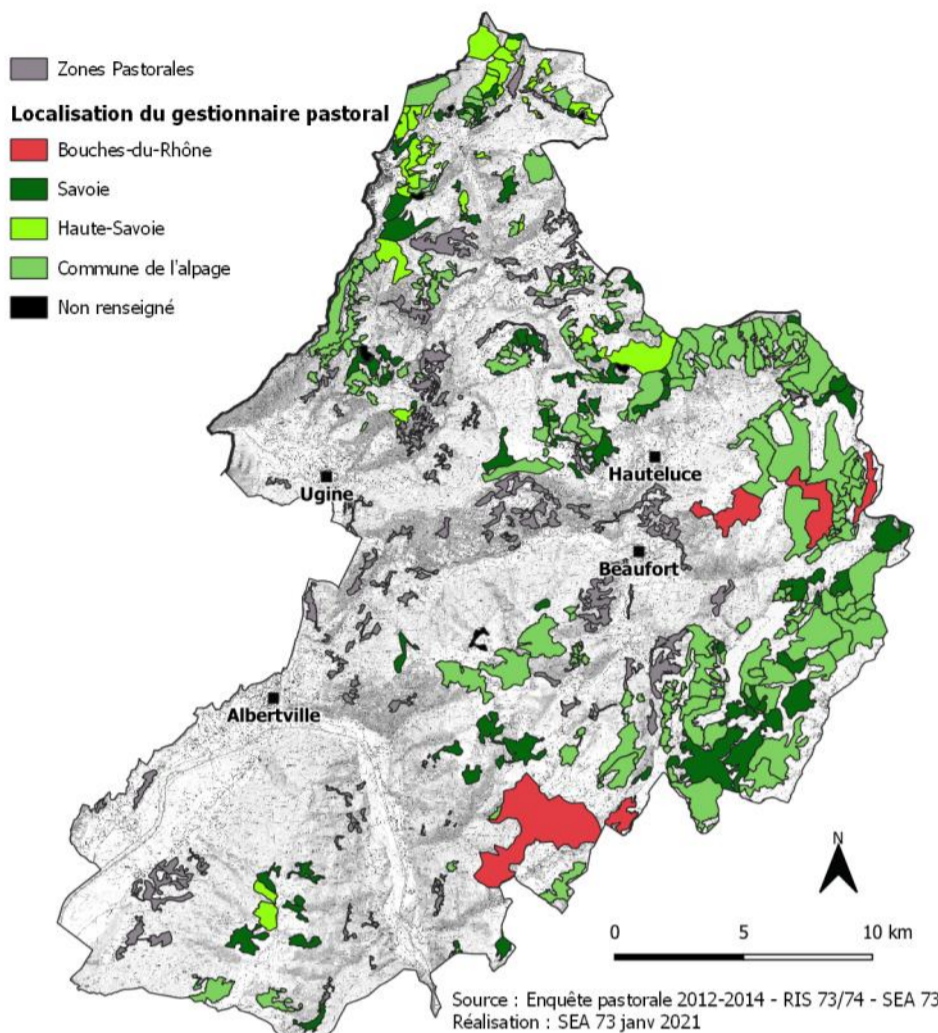
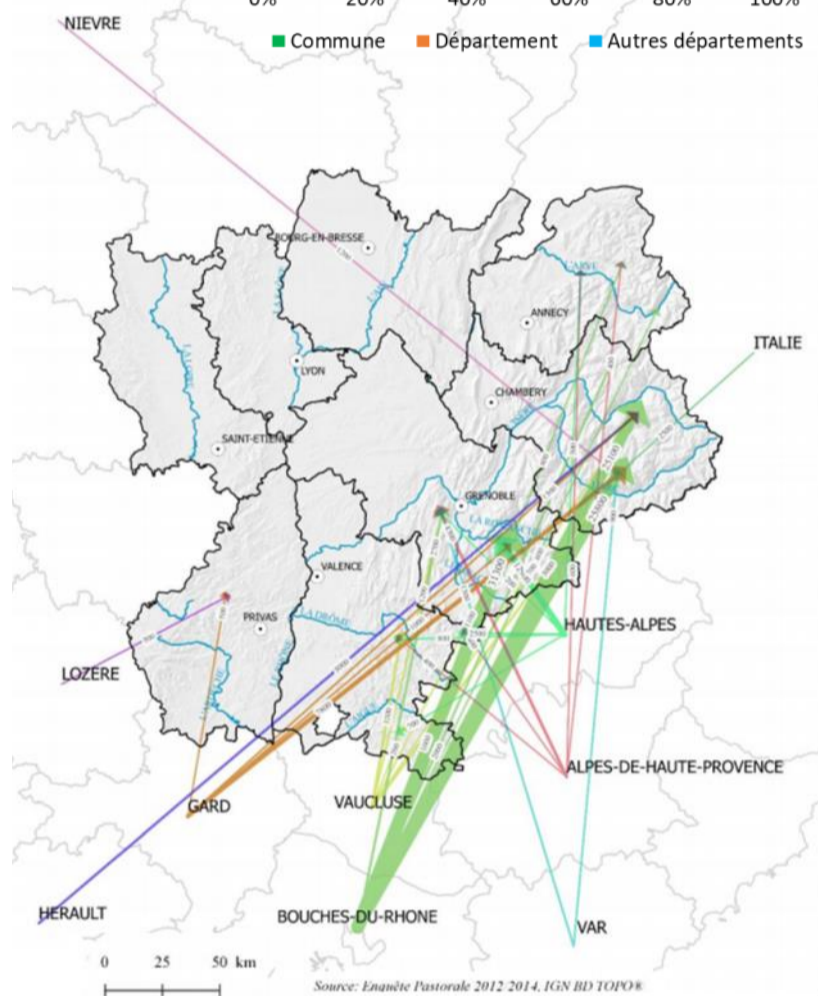
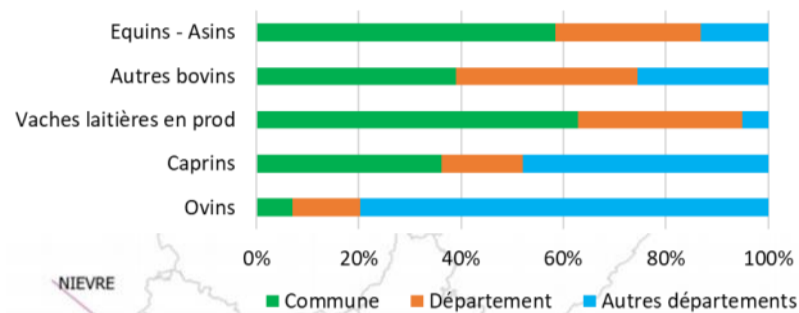
ENJEUX IDENTIFIÉS :

- 1 Bien définir ce que doit être le collectif?

UN TERRITOIRE PRINCIPALEMENT

TOURNÉ VERS LUI-MÊME... le gestionnaire de l'alpage a dans plus de 50 % des cas son siège d'exploitation situé sur la commune où se situe l'alpage exploité.

Origine des troupeaux estivés sur les unités pastorales (en % de l'effectif)



80% DES OVINS pâturent sur les UP sont issus de la grande Transhumance. Les vaches laitières sont bien implantées localement ↑

Origine des bêtes estivées (en effectif au 15 juillet)

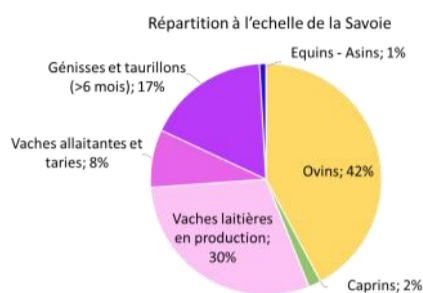
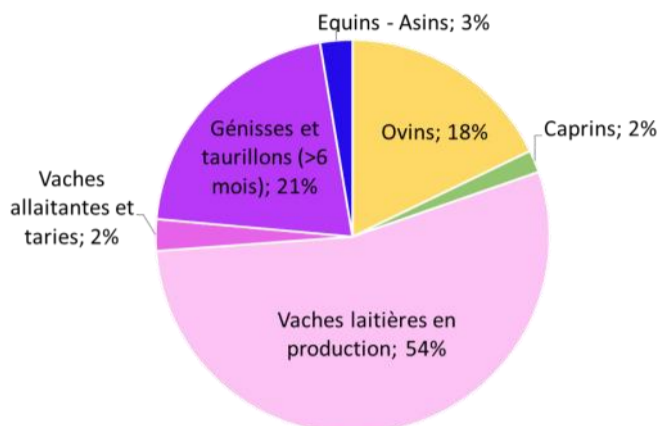
	Ovins			Caprins			Vaches laitières en production			Autres bovins			Equins		
	Com	Dép	Autres dép	Com	Dép	Autres dép	Com	Dép	Autres dép	Com	Dép	Autres dép	Com	Dép	Autres dép
Tarentaise	6404	5366	44760	1220	730	0	4493	2871	298	2722	2542	768	100	14	10
Arlysère	705	1340	5980	292	115	420	2109	1192	355	1105	987	446	99	65	15
Belledonne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	160	10	0	0	0
Chartreuse	120	75	0	0	45	0	0	0	0	25	40	20	0	0	0
Bauges	75	325	300	500	830	60	634	390	120	1080	1500	688	3	2	8
Maurienne	21165	8320	58060	1127	440	333	2190	1017	86	2622	3109	1736	72	24	60
Savoie	28469	15426	109100	3139	2160	813	9426	5470	859	7594	8338	3668	274	105	93

ENJEUX IDENTIFIES :

- Des alpages très en lien avec les exploitations des communes des fonds de vallée. Pour préserver les alpages du territoire, il existe un fort intérêt à préserver les exploitations (et le foncier) de fond de vallée.
- « Les euros investis sur le territoire, restent sur le territoire ».

77 % DES ANIMAUX PÂTURANT LES ALPAGES SONT DES BOVINS - 55 % EN SAVOIE

Répartition des effectifs d'animaux (en UGB) sur les alpages au 15/07

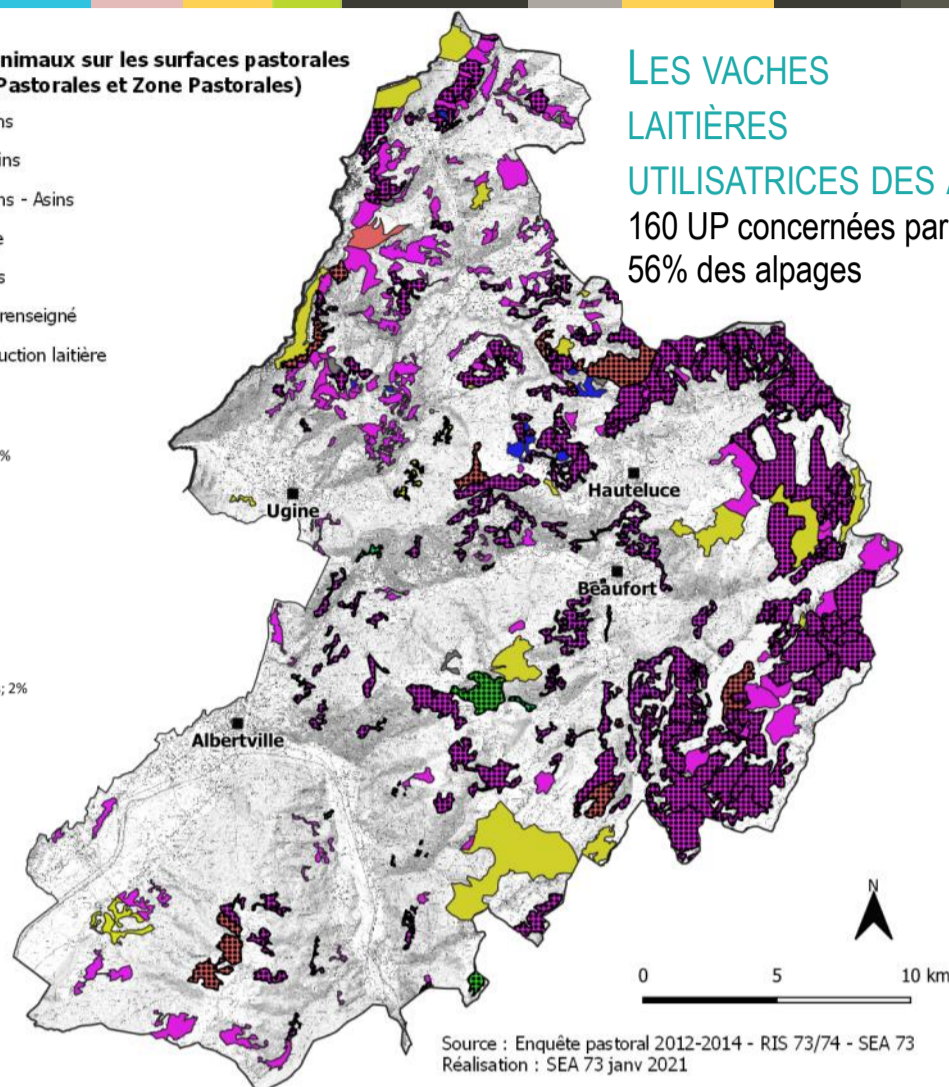


Type d'animaux sur les surfaces pastorales (Unités Pastorales et Zone Pastorales)



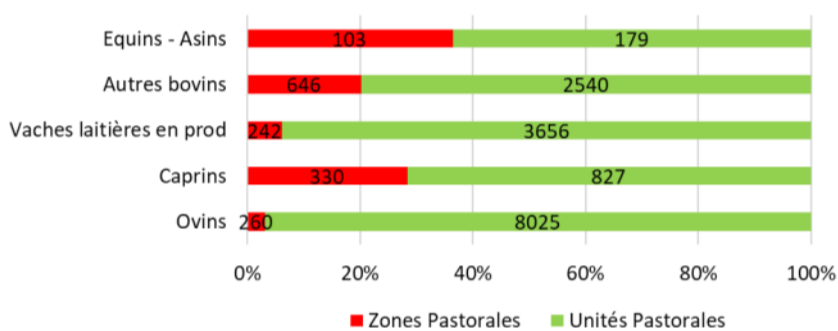
LES VACHES LAITIÈRES

UTILISATRICES DES ALPAGES. 160 UP concernées par la traite soit 56% des alpages

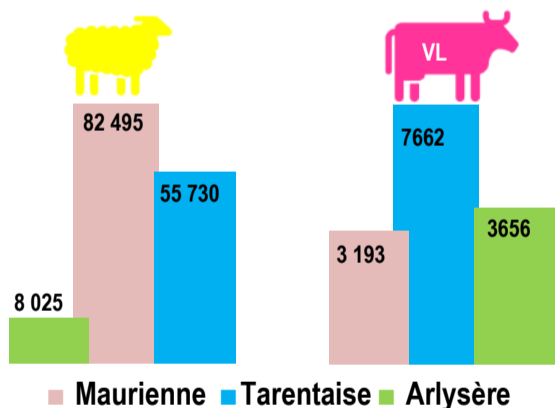


⦿ Au 15 juillet 13% DES UGB pâturent sur les zp et 94 % DES VACHES LAITIÈRES EN PRODUCTION sont en alpage ↓

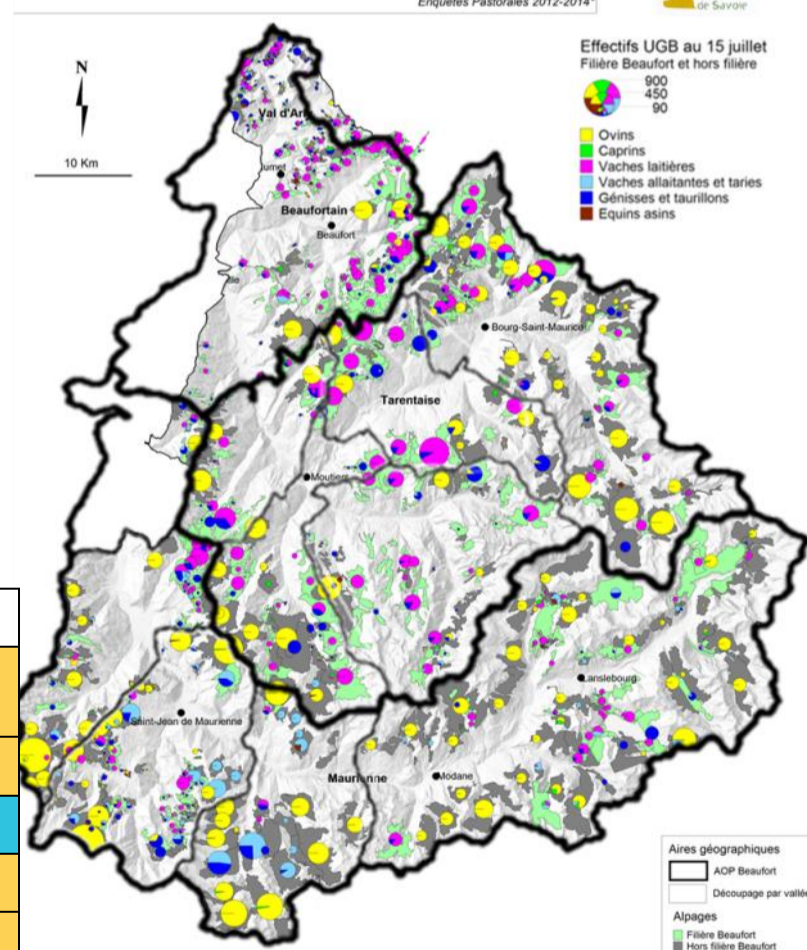
Répartition des effectifs (en nombre de têtes) au 15/07



Effectifs des brebis et vaches laitières au 15/07 sur 3 territoires PPT



Carte 4: Répartition des effectifs UGB au 15 juillet en zone Beaufort, sur les alpages en et hors filière Beaufort



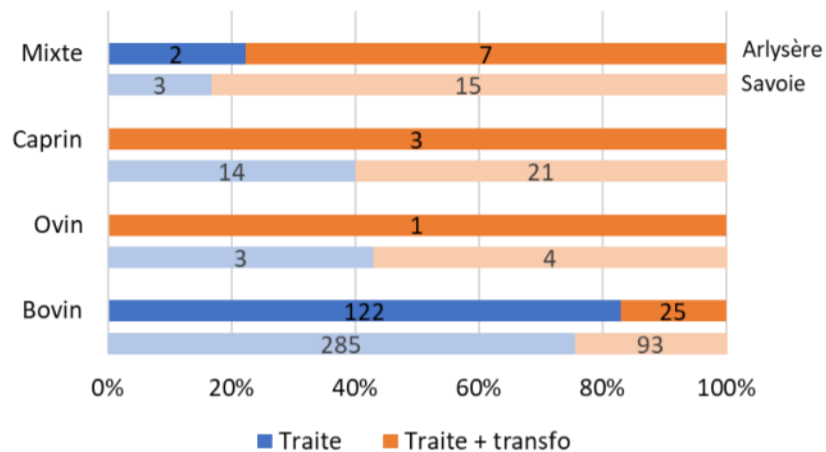
Effectifs au 15/07						
PPT	Ovins	Caprins	Vaches laitières en production	Autres bovins	Equins - Asins	UGB/ha
Tarentaise	55730	1950	7662	6032	124	0,35
Arlysère	8025	827	3656	2540	179	0,48
Belledonne	0	0	0	210	0	
Chartreuse	195	45	0	85	0	
Bauges	700	1390	1144	3006	13	0,52
Maurienne	82495	1900	3193	7317	156	0,34
Savoie	147145	6112	15655	19190	472	

ENJEUX IDENTIFIES :

① Un territoire pastoral à VACHES plus densément peuplé (UGB/ha) que pour la Maurienne et la Tarentaise, en adéquation avec sa géographie (climat, topographie, végétation) mais jusqu'à quand?



36 UP CONCERNÉES PAR LA TRANSFORMATION
SOIT 23% DES ALPAGES LAITIERS ET 13% DE LA
TOTALITÉ DES ALPAGES.



Une nouvelle tendance ?

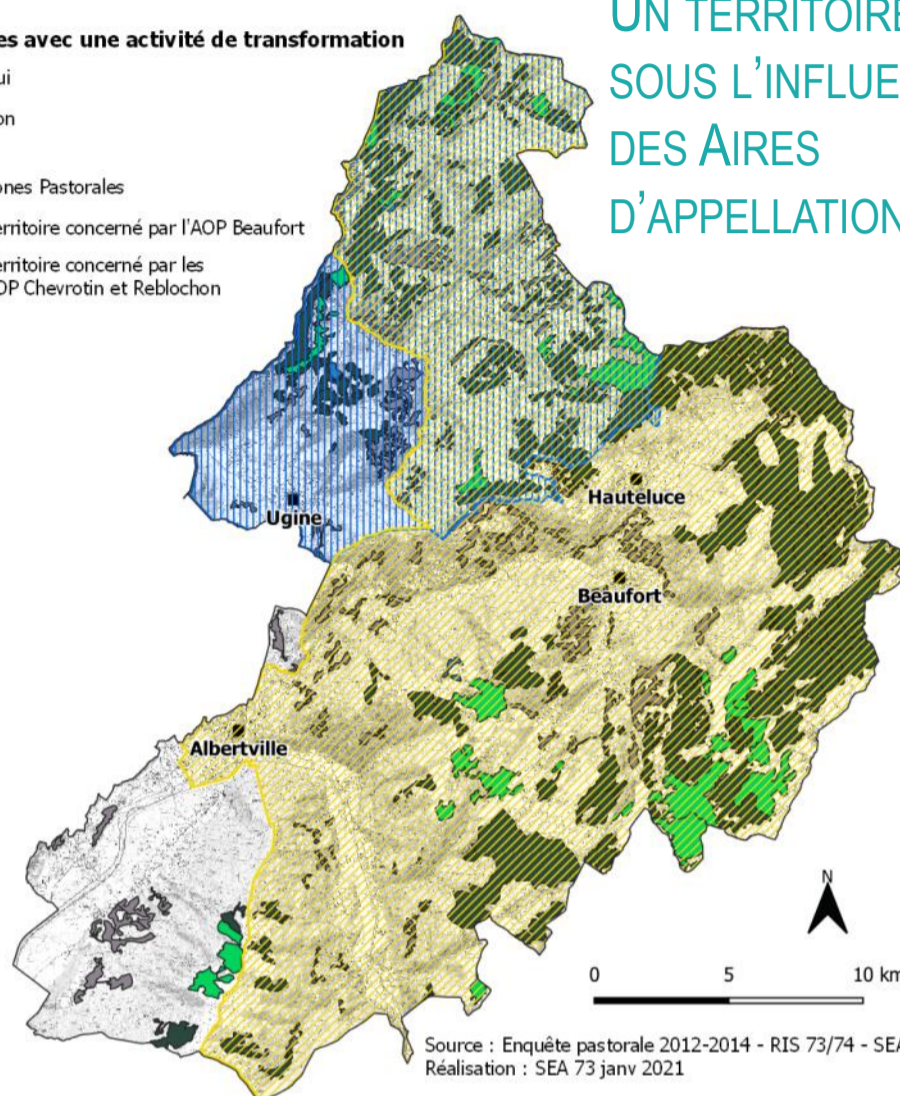
Souhait pour certains alpagistes en vaches laitières de fabriquer une partie de l'année et de travailler avec la coopérative le reste de l'année

→ difficulté pour piloter l'outil de production « coop » dans ces conditions.

→ Rôle du PPT dans ce paysage?

Alpages avec une activité de transformation

- Oui
- Non
- Zones Pastorales
- Territoire concerné par l'AOP Beaufort
- Territoire concerné par les AOP Chevrotin et Reblochon



UN TERRITOIRE PPT
SOUS L'INFLUENCE
DES AIRES
D'APPELLATION

Source : Enquête pastorale 2012-2014 - RIS 73/74 - SEA 73
Réalisation : SEA 73 janv 2021



4 SYSTÈMES PASTORAUX sont concernés par la fabrication de Beaufort (deux GP et deux individuels).

Activités

7 % DES UP SONT CONCERNÉES par de la vente de produits issus de l'exploitation.

4 UP sont concernées par une activité d'accueil.

ENJEUX IDENTIFIÉS :

1 Un territoire pastoral très fortement imprégné de l'AOP Beaufort et un système laitier « assis » sur le fonctionnement de la coopérative laitière. Pour maintenir le système laitier (bovins ou autre) il faudra :

→ **Des pistes pastorales** (au cœur du dispositif pour le transport et l'acheminement du lait et des fromages)

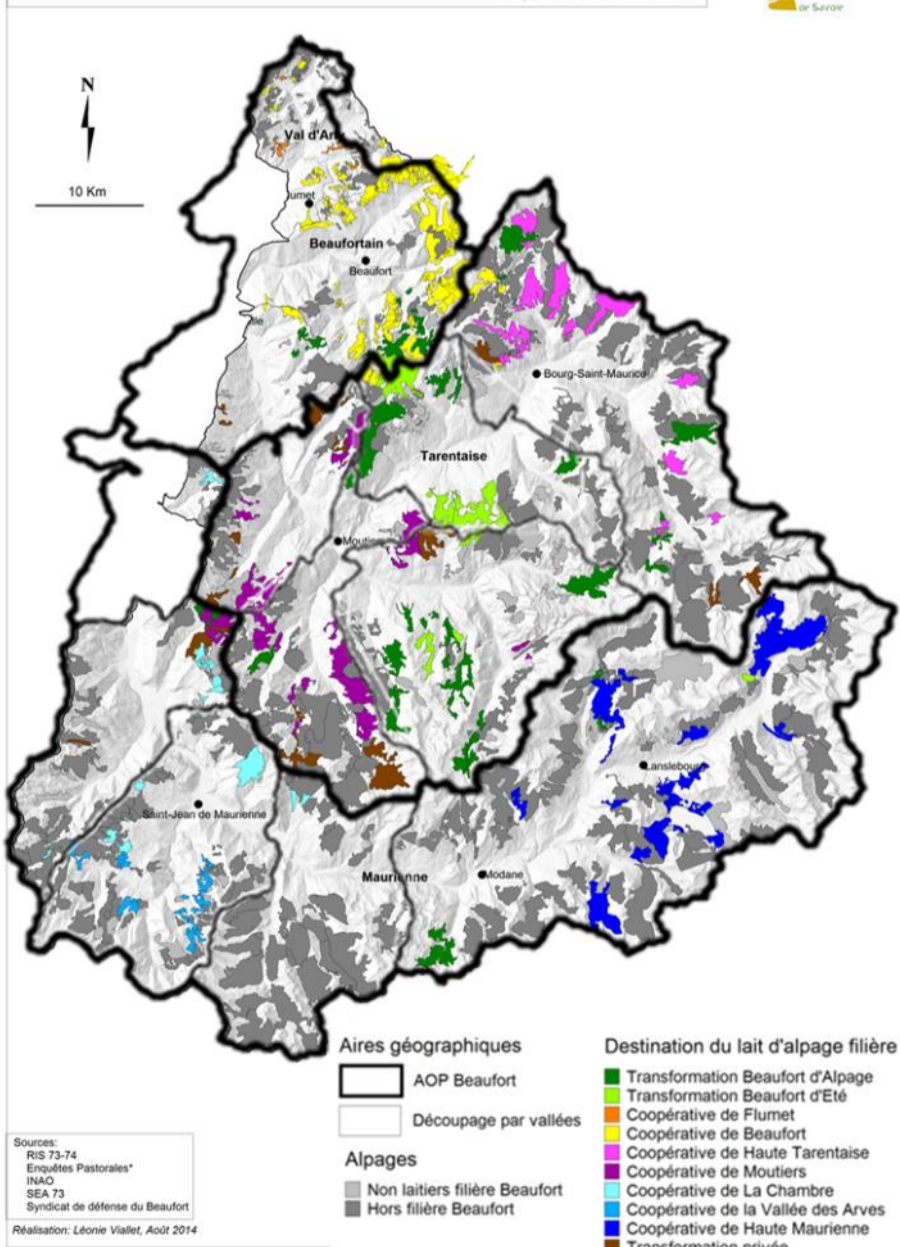
→ **Des logements**

2 Alpages caprins et ovins : une progression à accompagner.

3 La fabrication en alpage une image positive pour l'ensemble des fromages de Savoie.

4 Ne pas exclure la diversification (vs bovins lait).

Carte 5 : Destination du lait d'alpage filière Beaufort sur la zone d'Appellation
Enquêtes Pastorales 2012-2014*



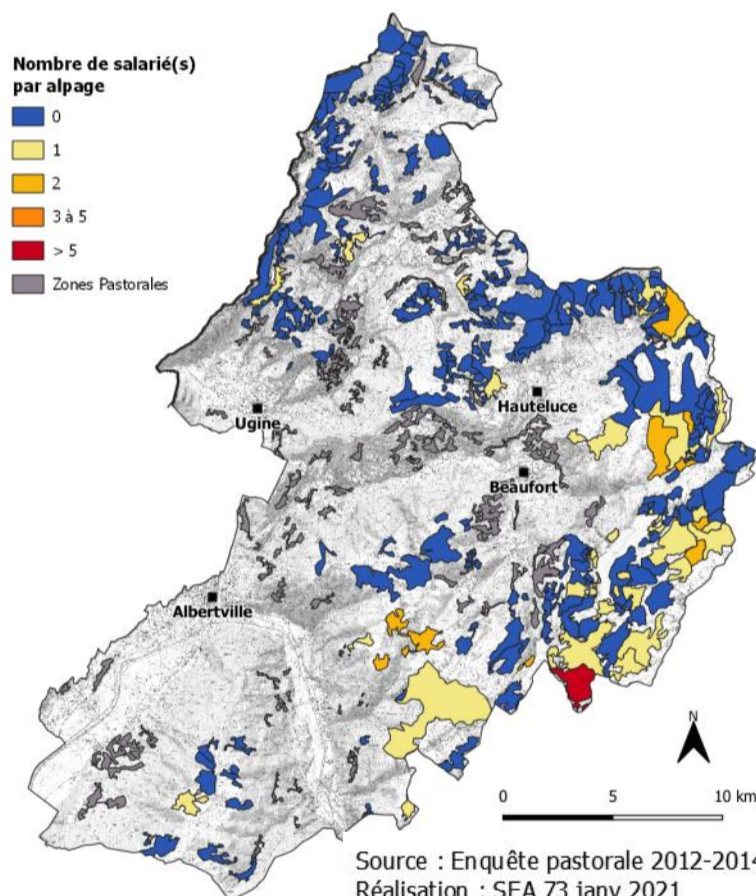
- Aires géographiques
- AOP Beaufort
- Découpage par vallées
- Alpagnes
- Non laitiers filière Beaufort
- Hors filière Beaufort
- Transformation Beaufort d'Alpage
- Transformation Beaufort d'Été
- Coopérative de Flumet
- Coopérative de Beaufort
- Coopérative de Haute Tarentaise
- Coopérative de Moutiers
- Coopérative de La Chambre
- Coopérative de la Vallée des Arves
- Coopérative de Haute Maurienne
- Transformation privée

Sources :
RIS 73-74
Enquêtes Pastorales*
INAO
SEA 73
Syndicat de défense du Beaufort
Réalisation : Léonie Viallet, Août 2014

13% DES SALARIÉS EN ALPAGE EN SAVOIE TRAVAILLENT SUR LE TERRITOIRE DU PPT D'ARLYSÈRE

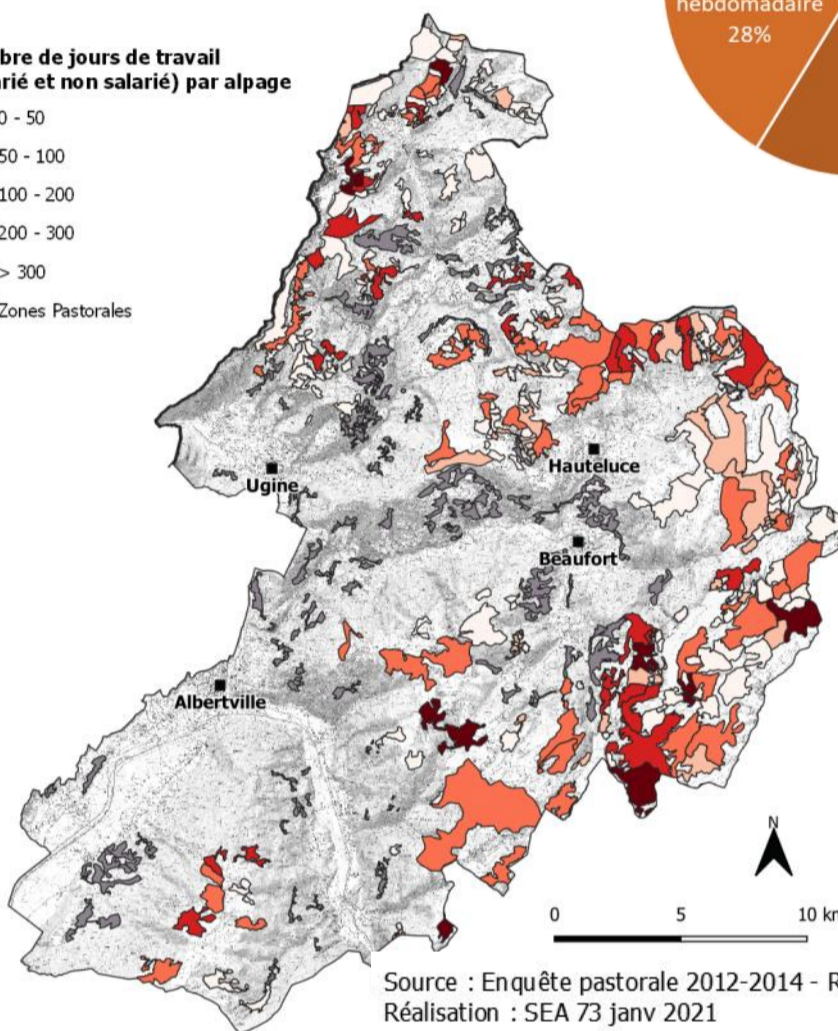
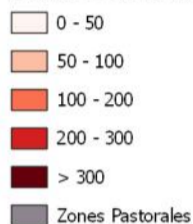
	% avec gardiennage permanent
Tarentaise - Vanoise	67%
Arlysère	59%
Belledonne	0%
Chartreuse	17%
Bauges	25%
Maurienne	56%
Savoie	55%

La problématique de l'emploi en alpage est une problématique centrale :

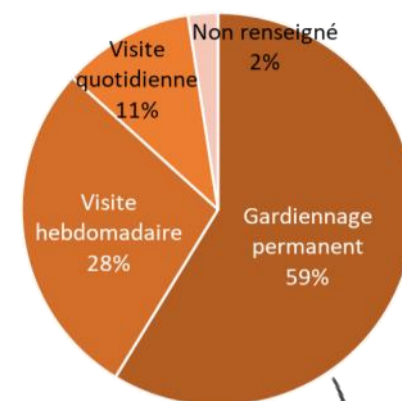


UNE « MONTAGNE VIVANTE ET HABITÉE »

Nombre de jours de travail (salarie et non salarie) par alpage

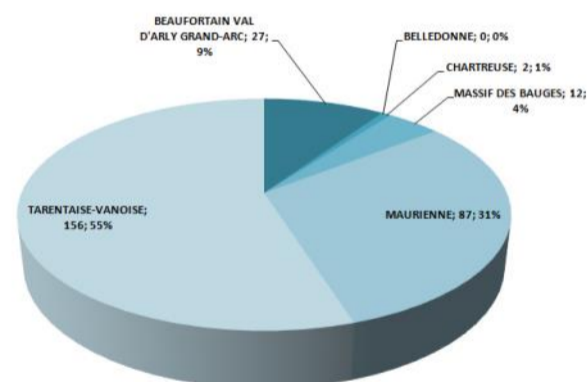


Mode de conduite des troupeaux (en % des UP)



Alpages avec nécessité de logement

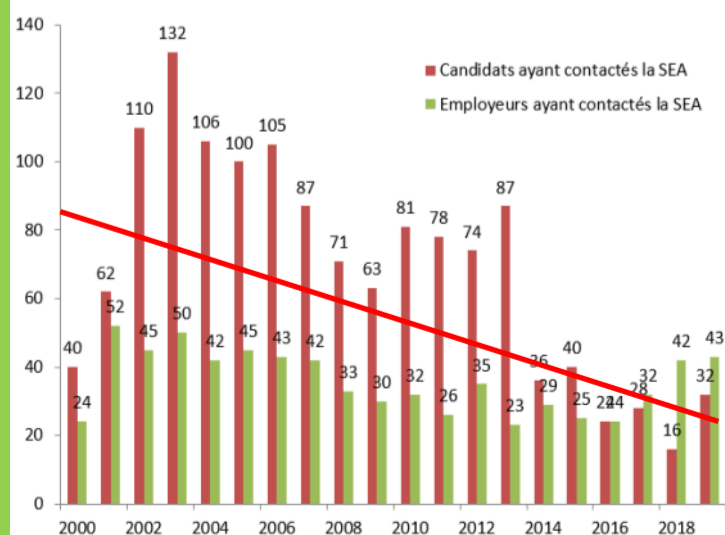
Où sont les salariés sur les alpages de Savoie?



Bourse de l'emploi :

Une demande stable de la part des employeurs.

Une tendance de fond : **moins de candidats pour travailler en alpage**



La SEA anime une **bourse de l'emploi en alpage**—mise en relation des employeurs et des salariés (de décembre à juin). Une bourse de l'emploi partagée (site internet dédié) à l'échelle du massif des Alpes (de la Suisse à la Méditerranée) est en cours de construction et sera opérationnelle en janvier 2022.

ENJEUX IDENTIFIES :

Sur un territoire avec une présence humaine en alpage permanente sur plus d'un alpage sur deux **le logement est un élément clef du fonctionnement.**

Action sur le logement et les nouvelles manières de vivre :

- aménagement intérieur (confort)
- **Accepter de financer plusieurs logement** : un logement pour le salarié et un logement pour l'alpagiste
- Accès aux réseaux (internet, téléphonique)

La communication autour du métier et la formation sont aussi des leviers pour les alpages.

○ **L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** a pour objectif de **prévenir**, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation de leurs biotopes, la **disparition d'espèces protégées** et couvrent une grande diversité de milieux.

○ **Le Site Classé** : Le classement est une mesure de protection forte qui place l'évolution du site sous le contrôle direct de l'État : toute modification de l'aspect des lieux est soumise à autorisation spéciale du ministre chargé des sites ou du préfet.

L'objectif est de **léguer aux générations futures un site préservé dans les caractères et les qualités (paysagères, patrimoniales...)** qui ont justifié son classement, ce qui n'exclut pas l'autorisation, par exemple, de travaux nécessaires à la mise en valeur du site, à l'accueil ou à la sécurité du public, au maintien des activités humaines, agricoles et forestières qui ont contribué à façonner le paysage (source http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquetteSites_cle5b2161.pdf)

○ **Le Site Inscrit** : La plupart ont été inscrits entre 1930 et 1950. L'inscription constituait à la fois un inventaire et une mesure de surveillance en vue d'un classement ultérieur de ces sites. En fait, seule une partie des sites inscrits a été effectivement classée. Pour d'autres, le maintien de l'inscription constitue **une protection légère et suffisante**. L'architecte des bâtiments de France (SDAP) émet un avis simple sur les projets de construction ou d'aménagement, et un avis conforme sur les projets de démolition.

Les dispositions légales concernant les sites inscrits et classés, issues de la loi du 2 mai 1930, sont aujourd'hui codifiées aux articles L. 341-1 à L. 341-22 du code de l'environnement

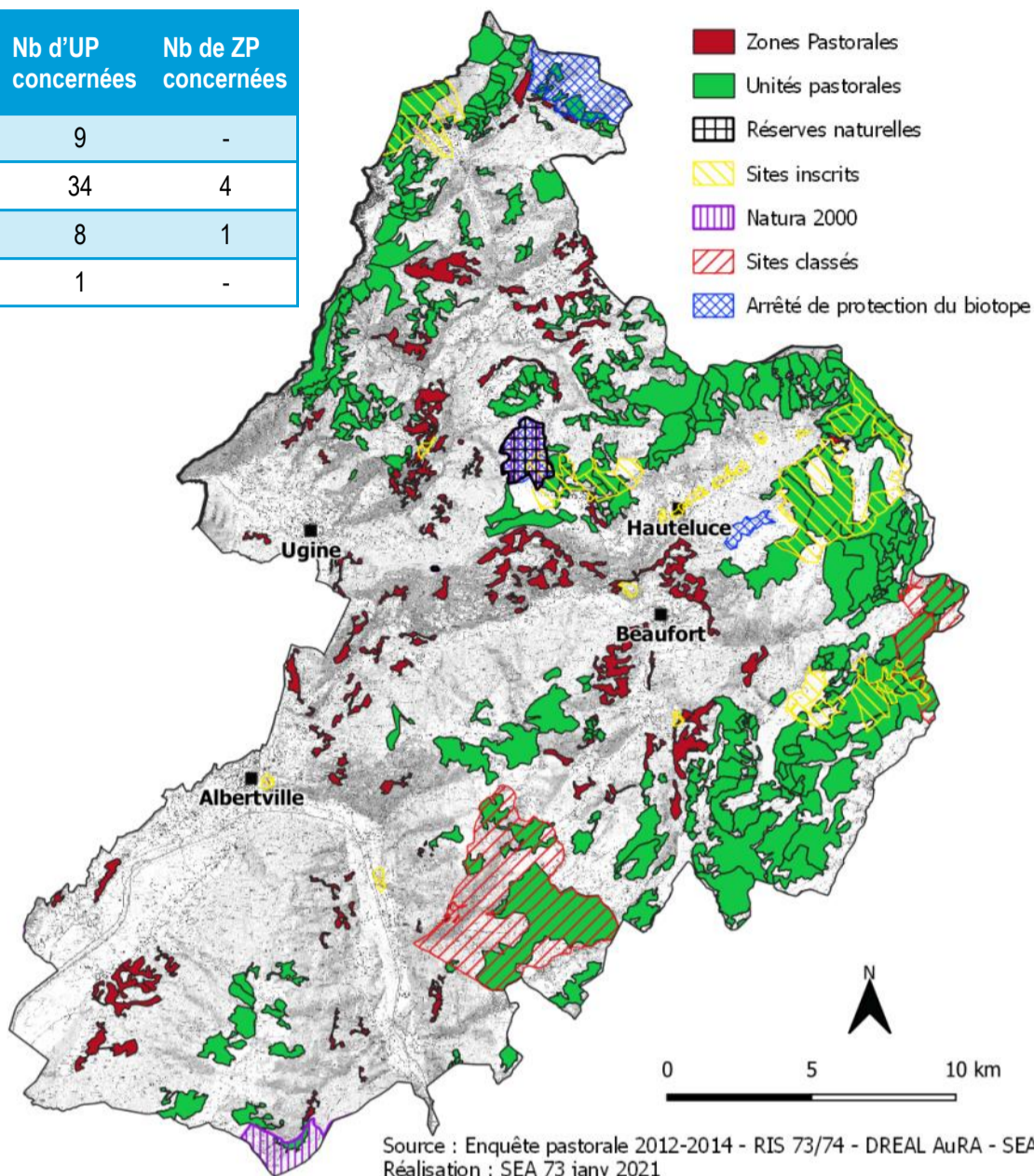
○ **Natura 2000** est un réseau européen de sites abritant des espèces animales et végétales et des milieux remarquables, souvent rares et menacés.

Ce réseau contribue au maintien de la biodiversité dans une perspective de développement durable. Il est basé sur la recherche d'un équilibre entre les activités humaines et la préservation du milieu naturel.

Travaux : à travers l'évaluation des incidences, il s'agit pour le porteur de projet d'intégrer la prise en compte de la biodiversité à l'amont de celui-ci sans pour autant empêcher les activités humaines.

○ Les Réserves Naturelles : Elles permettent de protéger, de gérer et de faire découvrir des milieux naturels exceptionnels et très variés.

Zonage / Protections	Nb d'UP concernées	Nb de ZP concernées
Site Classé	9	-
Site Inscrit	34	4
APPB	8	1
Natura 2000	1	-

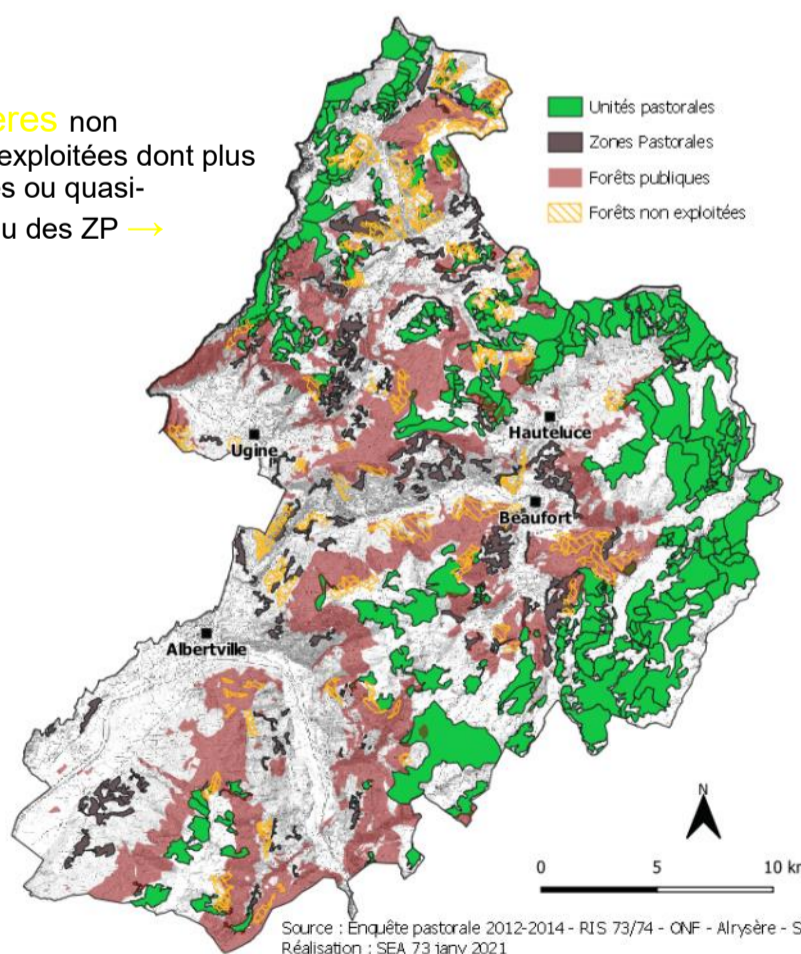


	sites inscrits		sites classés		APPB		Natura 2000	
	Nb d'UP concernés	Surface d'UP concernée (en ha)	Nb d'UP concernés	Surface d'UP concernée (en ha)	Nb d'UP concernés	Surface d'UP concernée (en ha)	Nb d'UP concernés	Surface d'UP concernée (en ha)
Beaufortain	34	1481	9	1415	8	106	1	35
Bauges	0	0	0	0	2	1,3	37	1930
Tarentaise	11	553	9	1893	10	374	64	7735
Maurienne	35	2868	19	4258	11	1853	97	14992
Chartreuse	1	0,26	0	0	0	0	3	233
Belledonne	0	0	0	0	0	0	1	74

40600 ha de forêt / 53% de la surface du territoire (périmètre intégral Arlysère).

Lieu de ressources (bois énergie, bois d'œuvre, biodiversité), de loisirs (espace partagé), fonction de protection.

55 zones forestières non desservies pour être exploitées dont plus des 3/4 sont contiguës ou quasi-contiguës à des UP ou des ZP →



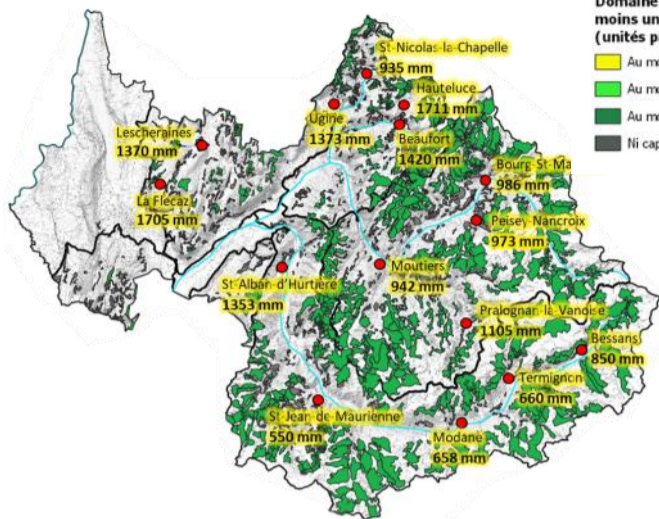
ENJEUX IDENTIFIES :

Issu de l'atelier changement climatique : ↓

« Prendre en compte les impacts paysagers, écologiques, ..., lors de la mise en place de retenues collinaires ».

Se forcer à prendre le temps de la concertation avec « les forestiers » lorsqu'un projet de piste émerge.

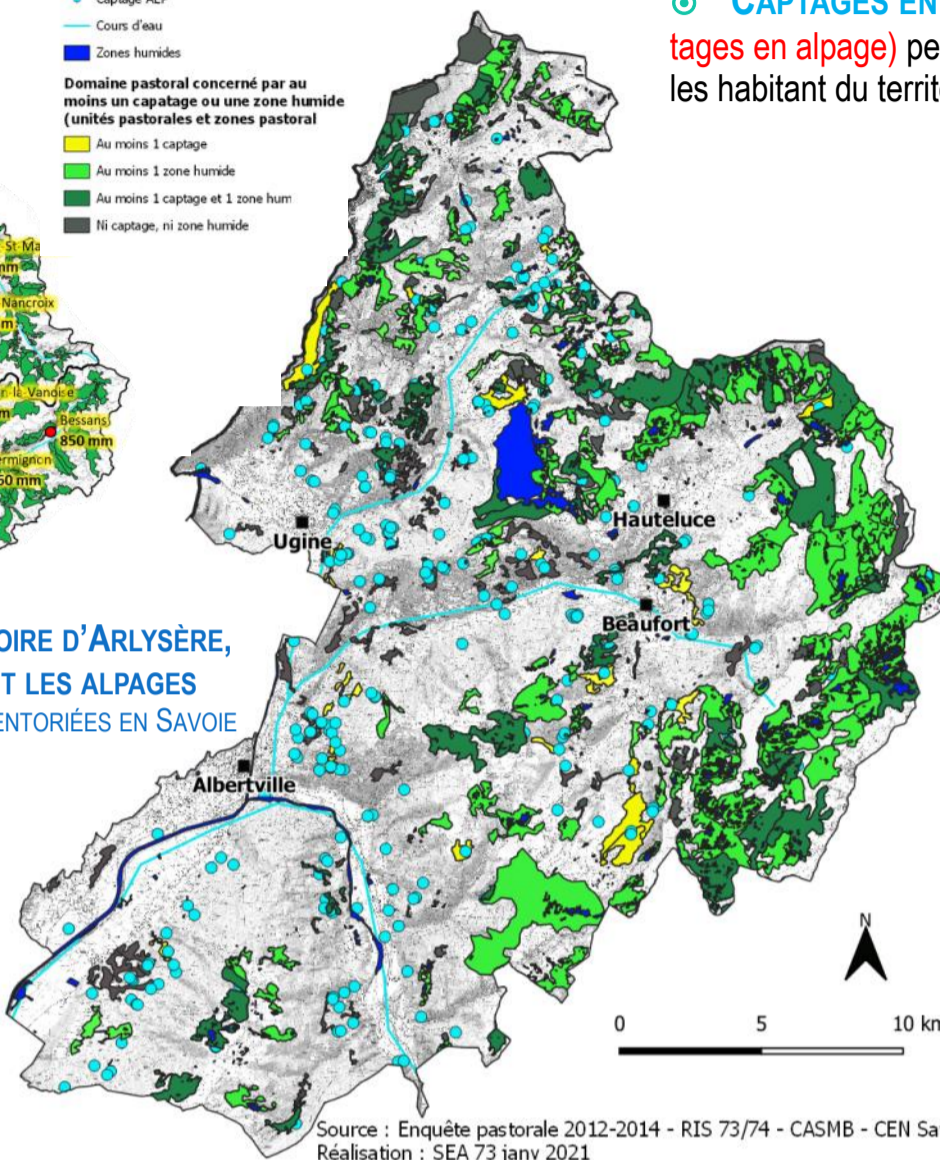
UN TERRITOIRE BIEN DOTÉ EN PRÉCIPITATIONS



355 ZONES HUMIDES SUR LE TERRITOIRE D'ARLYSÈRE, 202 (57%) ZONES HUMIDES CONCERNENT LES ALPAGES 3600 ZONES HUMIDES DE PLUS DE 1000 M² INVENTORIÉES EN SAVOIE

Les zones humides : La loi sur l'eau définit juridiquement les zones humides «Terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eaux douces, salées ou saumâtres de façon permanente ou temporaire.» Leur sauvegarde est une obligation légale et une priorité au regard de leurs fonctions essentielles d'infrastructure naturelle pour l'épanchement des crues et de réservoir de biodiversité. Un certain nombre de travaux, installations et ouvrages pouvant affecter les zones humides sont **soumis par la loi à autorisation ou à déclaration.**

● Captage AEP
— Cours d'eau
■ Zones humides
Domaine pastoral concerné par au moins un captage ou une zone humide (unités pastorales et zones pastorales)
■ Au moins 1 captage
■ Au moins 1 zone humide
■ Au moins 1 captage et 1 zone humide
■ Ni captage, ni zone humide



CAPTAGES EN EAU POTABLE : 55 alpages (ou captages en alpage) permettent d'alimenter en eau potable les habitants du territoire et les alpagistes eux-mêmes

	Nombre d'UP concernés par au moins un	Nombre d'UP concernés par au moins une zone humide
Savoie	27%	63%
Arlysère	19%	71%
Maurienne	27%	61%
Tarentaise Vanoise	43%	70%
Bauges	17%	32%
Chartreuse	100%	0%
Belledonne	17%	0%

Captage et périmètres : Pour protéger la santé des consommateurs, le Code de la santé publique impose aux collectivités de prendre les mesures nécessaires pour **définir et mettre en œuvre des périmètres de protection (PP)** autour des captages.

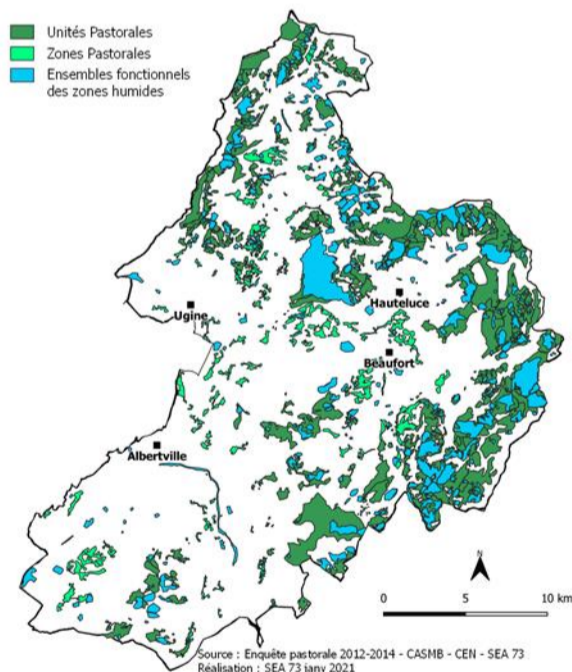
Cette protection des ressources permet de **réduire le degré de traitement (voire de s'en exonérer) nécessaire** à la production d'EDCH. Généralement 3 types de PP :

- Les **PP immédiate** : toute activité y est proscrite.
- Les **PP rapprochée** : secteur plus vaste pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription particulière
- Les **PP éloignée** : ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage, voire à l'ensemble du bassin versant.

En France, disparition de 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990.

Parmi les services rendus par les zones humides :

- 1 Protection contre les risques d'inondation
- 2 Purification et maintien de la ressource en eau
- 3 Contrôle de l'érosion
- 4 Rétention et approvisionnement en eau douce



PPT	Surface d'EF sur les alpages (en ha)
Beaufortain	3036
Maurienne	20191
Tarentaise	12498
Bauges	480

Ex du marais des Chassettes (15ha * 2,25 m de tourbe)

75 000 m³ d'eau stockée sur le long terme



Une capacité de régulation de 25 000 m³

PPT	Surface totale du territoire PPT (en ha)	Nb de ZH sur l'ensemble territoire PPT	Ratio surface totale/nb total de ZH	Surfaces des UP (ha) / nbr UP	Nb de ZH sur les UP / Surface de ZH sur les UP (ha)	% de ZH sur les UP
Beaufortain	66 326	355	0,0053	13 260 / 286	202 / 422	57%
Maurienne	209 122	867	0,0041	62 400 / 346	637 / 986	73%
Tarentaise	177 458	1521	0,0085	55 988 / 252	1179 / 1990	78%
Bauges	88 018	296	0,0033	4 732 / 98	56 / 86	19%

ENJEUX IDENTIFIÉS :

Issu de l'atelier changement climatique : ↓

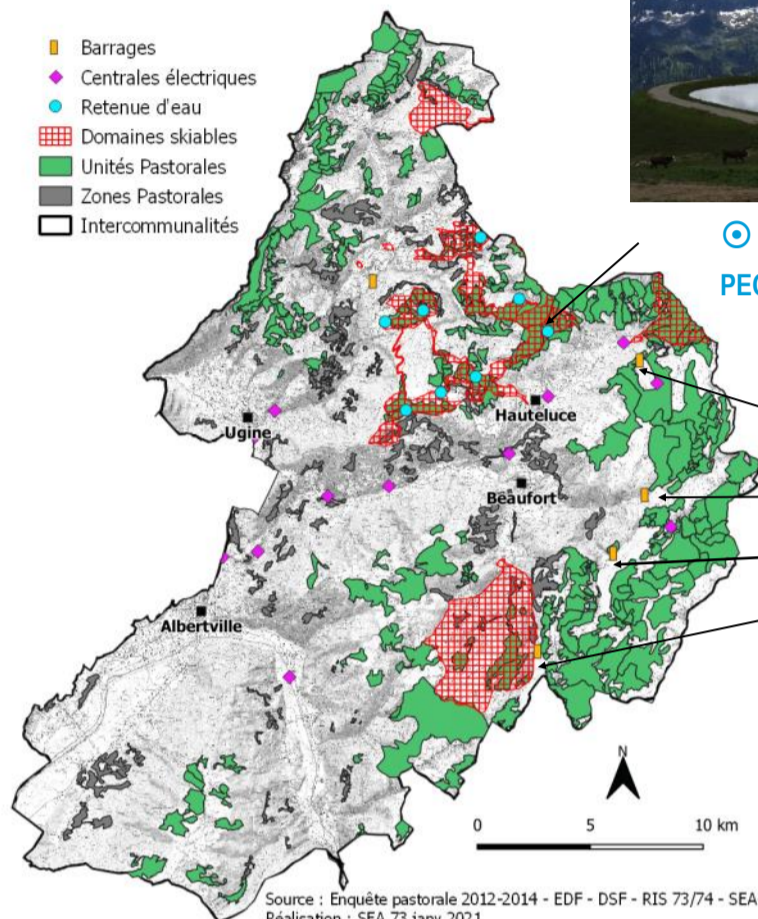
« Prendre en compte les zones humides dès la conception de projets, éviter dès que possible de les impacter/détruire afin d'impacter au minimum les exploitants avec des mesures de compensation de destruction de zones humides ».

Des ouvrages de stockages de l'eau à proximité des alpages gérés par d'autres acteurs économiques

Barrages hydrauliques à vocation de production d'électricité ↓

PPT	Retenues collinaires	Centrales électriques	Barrages
Tarentaise	27	17	3
Maurienne	14	16	10
Arlysère	8	12	5

- Barrages
- ◆ Centrales électriques
- Retenue d'eau
- ▨ Domaines skiables
- Unités Pastorales
- Zones Pastorales
- Intercommunalités



Retenue collinaire des domaines skiables ↓



⊙ VOLUME DE LA RETENUE COLLINAIRE DE LA PECHETTE : 84 000 m³

⊙ VOLUMES D'EAU STOCKÉE DANS LES BARRAGES :

- La Girotte : 50 millions de M³
- La Gittaz : 13 millions de M³
- Roselend : 187 millions de M³
- St Guérin : 13 millions de M³

Des unités de stockage de dimension industrielle avec des capacités pouvant répondre aux besoins d'abreuvement des troupeaux

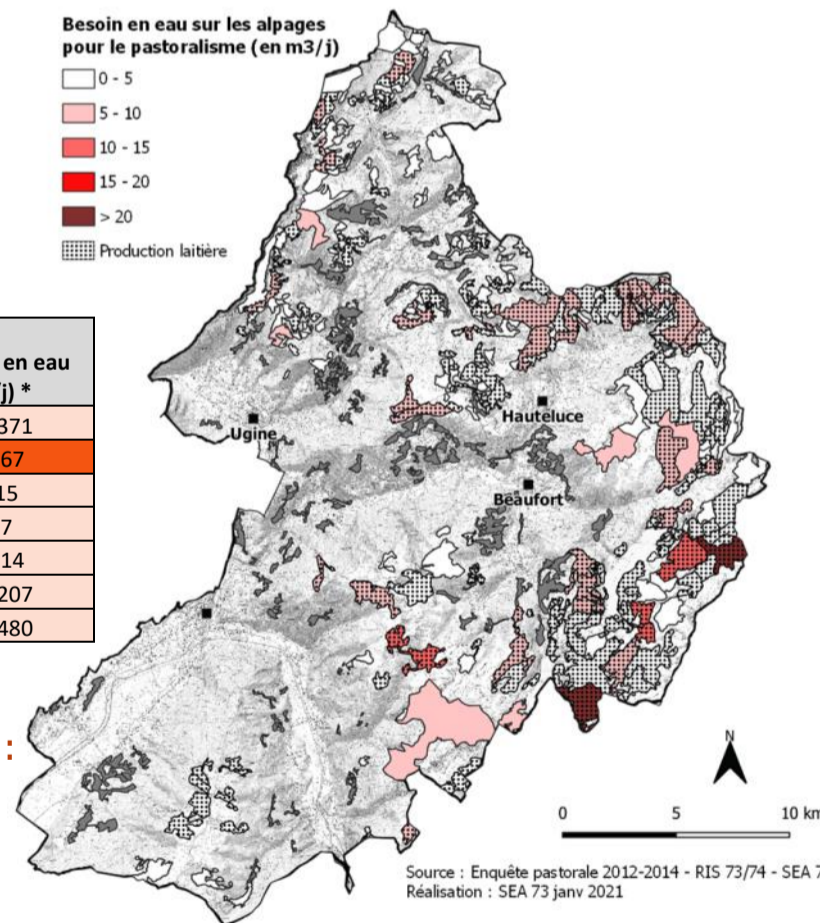
Des besoins en eau pour l'abreuvement des troupeaux pouvant largement être satisfaits :

Espèces	Effectif au 15 juillet (en nb de têtes)	Besoin en eau (en m ³ /j) *
Ovins	8025	32 m ³
Caprins	827	3 m ³
Vaches laitières en production	3 656	366 m ³
Autres vaches	175	16 m ³
Génisses et taurillons	2 353	141 m ³
Equins/asins	179	9 m ³
Effectifs totaux en UGB	10 320 UGB	567 m³ / jour

	Effectif total au 15 juillet (en)	Besoins en eau (en m ³ /j) *
Tarentaise	24 199	1 371
Arlysère	10 320	567
Belledonne	154	15
Chartreuse	95	7
Bauges	3 621	314
Maurienne	24 491	1 207
SAVOIE	241 617	3 480

Besoin en eau sur les alpages pour le pastoralisme (en m³/j)

■ Production laitière



⊙ BESOINS EN EAU POUR LE PASTORALISME SUR L'ENSEMBLE DU PPT : env 70 000 m³ (pour 120 j en alpage, traite et transformation comprises)

ENJEUX IDENTIFIES :

Issu de l'atelier changement climatique : ↓

« 1) **Systématiser l'approche collective** de la gestion de l'eau en Alpage en lien avec les différents utilisateurs de cette ressource (stations de ski, EDF, ...)

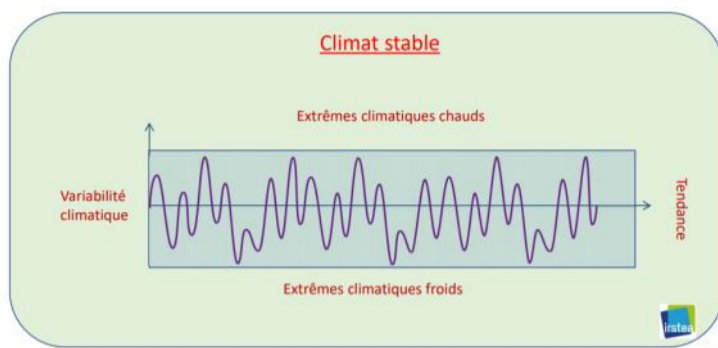
- dès qu'un projet d'investissement (retenues collinaires, création ou modification de réseaux d'adduction,...) lié à cette ressource est proposé sur un secteur du territoire,
- lors de la mise en place d'études pré-opérationnelles (mise en place de marchés groupés)

2) **Faciliter le montage administratif** des dossiers partagés »



Les membres du comité de pilotage dans l'élaboration du diagnostic ont souhaité **approfondir trois thèmes d'importance** avec notamment l'apport d'intervenants extérieurs pour cerner au mieux la problématique identifiée et faire des propositions en cohérence avec le dispositif PPT. Les trois thématiques identifiées sont : **le changement climatique, la prédation des troupeaux par le loup et le multiusage**. Les éléments ci-dessous reprennent les principales informations apportées et les enjeux identifiés par le comité de pilotage pour l'atelier sur le **CHANGEMENT CLIMATIQUE**.

Le pastoralisme adapté à une certaine variabilité climatique



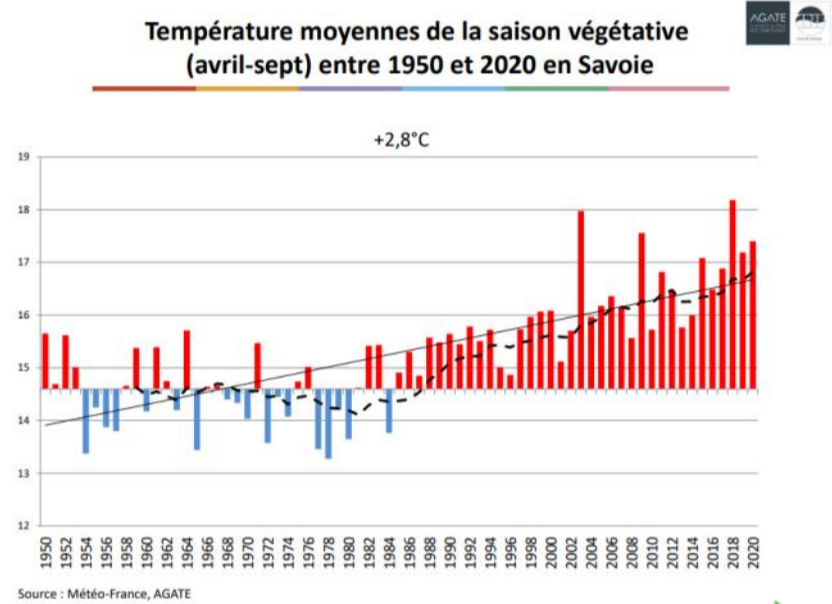
Les systèmes sont adaptés à une certaine gamme de variabilité climatique et météorologique

MAIS

LES TEMPERATURES AUGMENTENT

La température moyenne augmente : **+2,8 °C entre avril et septembre (1950/2020)**

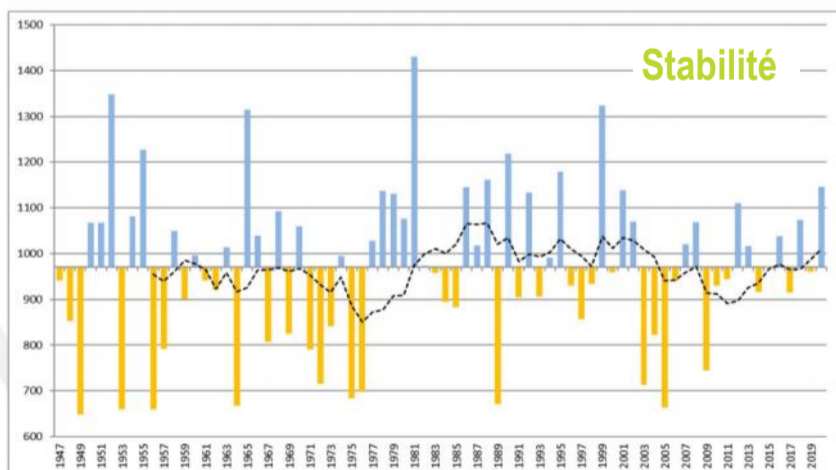
Mois les plus chauds :



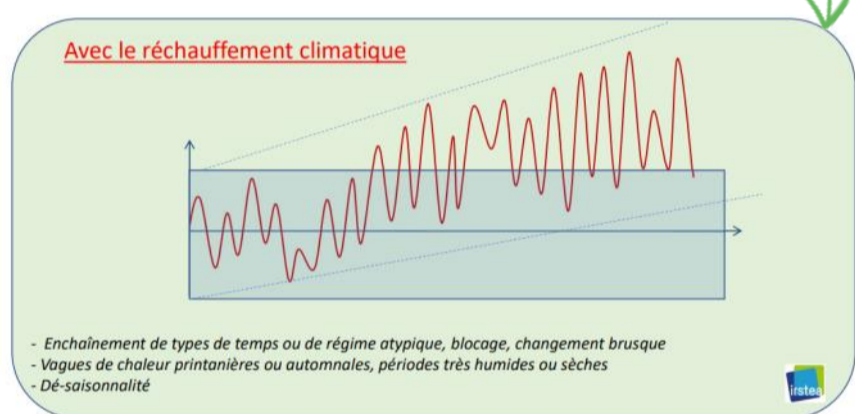
LES PRECIPITATIONS EVOLUENT dans leur forme

Précipitations annuelles entre 1959 et 2020 à BSM

=> pas de tendance significative mais des cumuls annuels moins importants et des sécheresses saisonnières plus courantes



La limite pluie neige remonte et les quantités de neige ont diminué depuis le réchauffement de la fin des années 80 : **une baisse de 20 à 25 % des précipitations sous forme de neige en-dessous de 1500 m.**



La fréquence et l'intensité des aléas climatiques et météorologiques augmentent (plus de variabilité) : **la capacité d'adaptation courante des systèmes est dépassée.**

Des conséquences pour les alpages

- Les effets du changement climatique :
- Allongement de la période de végétation
 - Probabilité plus importante de sécheresse atmosphérique ou hydrologique
 - Risque de gel tardif (moins de neige, végétation en avance)
 - Variabilité climatique accrue



Manque d'eau
Absence de pousse de l'herbe

ENJEUX IDENTIFIES :

Issu de l'atelier changement climatique : ↓

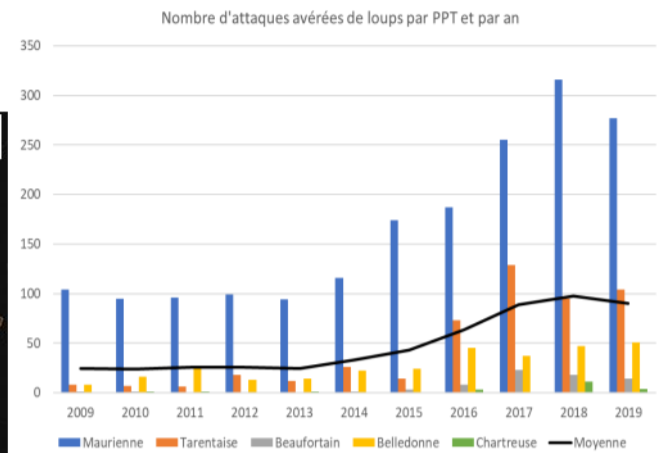
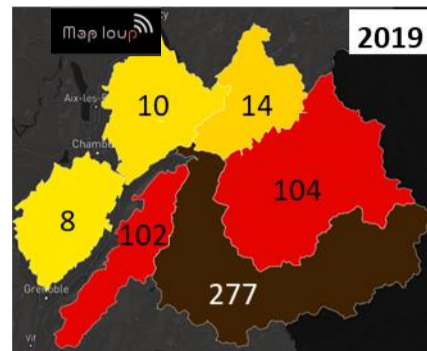
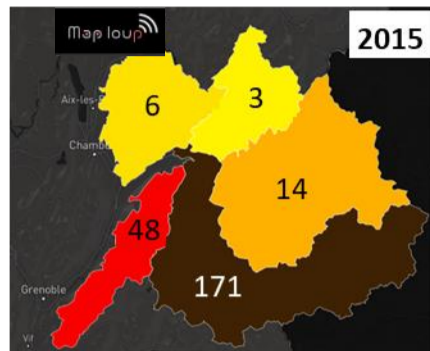
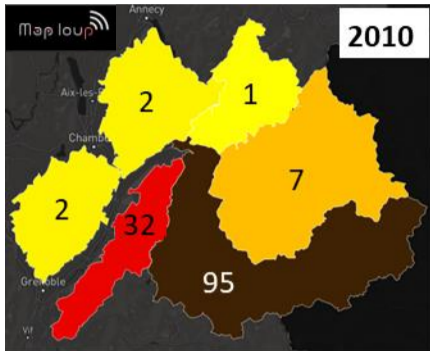
1. « Améliorer les connaissances sur les services rendus par le pastoralisme (UP/ZP)
2. Financer des aménagements facilitant la vie des exploitants et qui sont durables (installation de récupérateurs d'eau sur les chalets, outils de stockage d'eau individuels ou collectifs,...) »
3. Sur la problématique de l'herbe, se donner des marges de sécurité.



Les membres du comité de pilotage dans l'élaboration du diagnostic ont souhaité **approfondir trois thèmes d'importance** avec notamment l'apport d'intervenants extérieurs pour cerner au mieux la problématique identifiée et faire des propositions en cohérence avec le dispositif PPT. Les trois thématiques identifiées sont : **le changement climatique, la prédation des troupeaux par le loup et le multiusage**. Les éléments ci-dessous reprennent les principales informations apportées et les enjeux identifiés par le comité de pilotage pour l'atelier sur **LA PRÉDATION DES TROUPEAUX**.

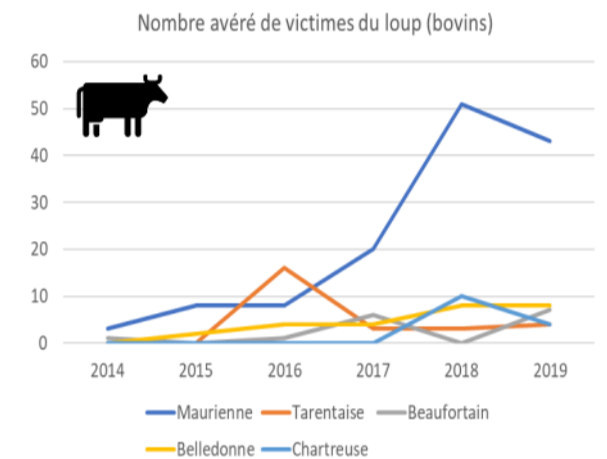
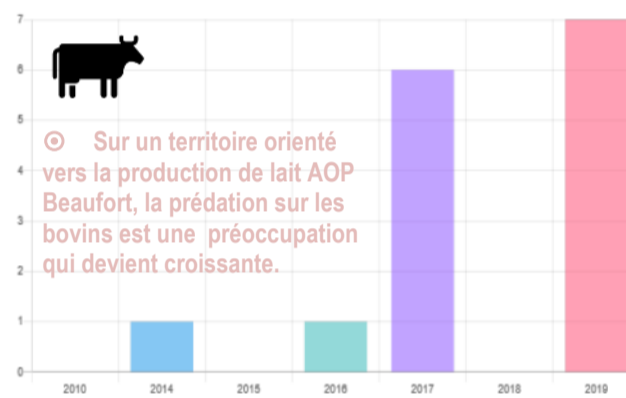
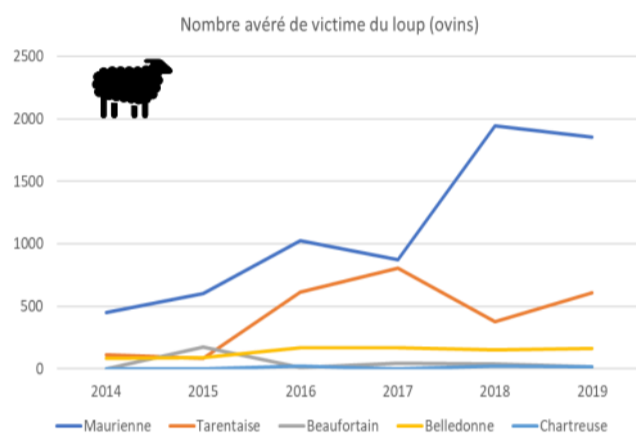
Attaques et victimes de la prédation

Nombre d'attaques avérées de loup sur les territoires PPT :



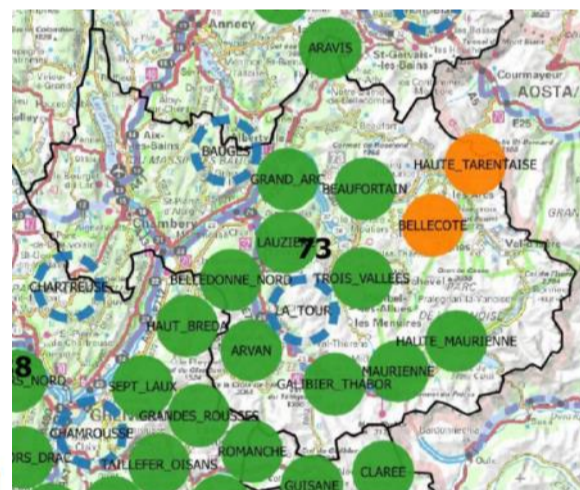
Le nombre d'attaques sur le territoire PPT augmente constamment depuis 2010 ↑

Nbr de victimes du loup (Bovins) PPT Beaufortain



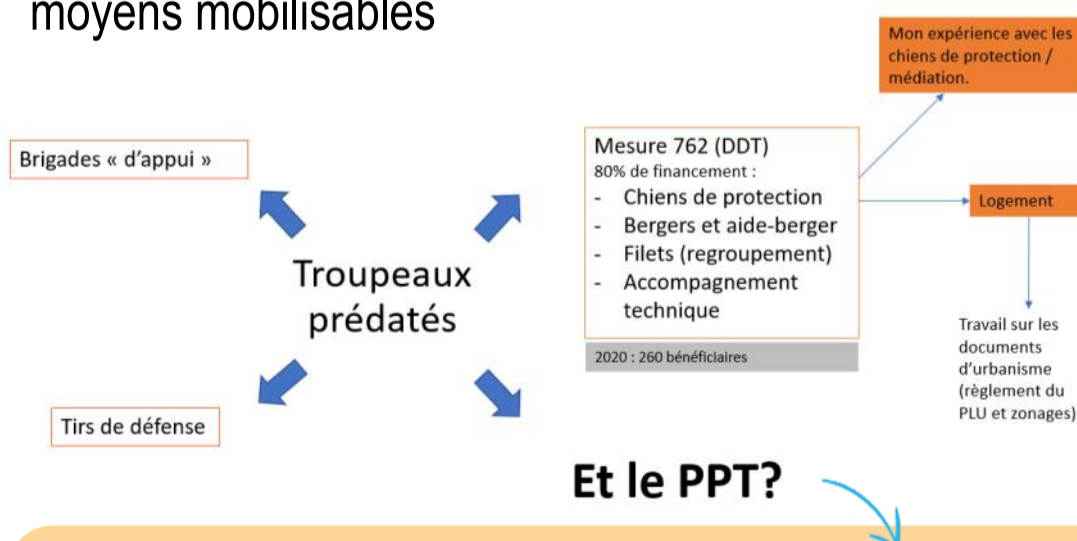
Présence du Loup

10 zones de présence permanente sous forme de meute en Savoie dont 2 concernant l'agglomération Arlysère (1 meute dans le Beaufortain et 1 sur le massif du Grand Arc) + 2 zones de présences permanentes non meute en Tarentaise.



Données OFB : suivi estival 2020

Mesures de protection et de défense : moyens mobilisables



L'ensemble des dispositifs de défenses et de protections sont aujourd'hui plutôt dédiés aux petits ruminants (principales victimes de la prédation sur le territoire national).

Il n'existe pas de mesures de protection spécifiques sur les troupeaux bovins laits (sauf expérimentation). Sous certaines conditions, les tirs de défenses sont mobilisables pour les troupeaux bovins.

ENJEUX IDENTIFIES :

- Proposer des EXPÉRIMENTATIONS pour tester de nouvelles solutions d'effarouchement et/ou de protection contre les attaques de loups.
- Financer et trouver les bonnes échelles de financement (Région, CSMB, ...) pour les dispositifs de protections suivants : clôtures en dur, des abris mobiles déplaçables, bâtiments de surveillance en alpage.
- Créer des ESPACES DE DIALOGUE sur le thème de la prédatons entre Alpagistes, élus, AMM, prescripteurs,...
- PROPOSER DES SESSIONS DE PASSAGE DE PERMIS DE CHASSE POUR LES ÉLEVEURS ET DES DISPOSITIFS POUR LES FINANCER.
- CRÉER ET DIFFUSER LES OUTILS DE COMMUNICATION EXISTANTS SUR LE RÔLE DES CHIENS DE PROTECTION, l'intérêt et la nécessité du pastoralisme sur nos territoires de montagne. Porter ces outils de communication de façon collective à l'échelle de la Savoie, voire des massifs pastoraux français.